

NOUVEAU JOURNAL

HELVÉTIQUE,

OU

ANNALES LITTÉRAIRES

ET POLITIQUES

DE l'Europe, & principalement de la Suisse,

DEDIÉ AU ROI.

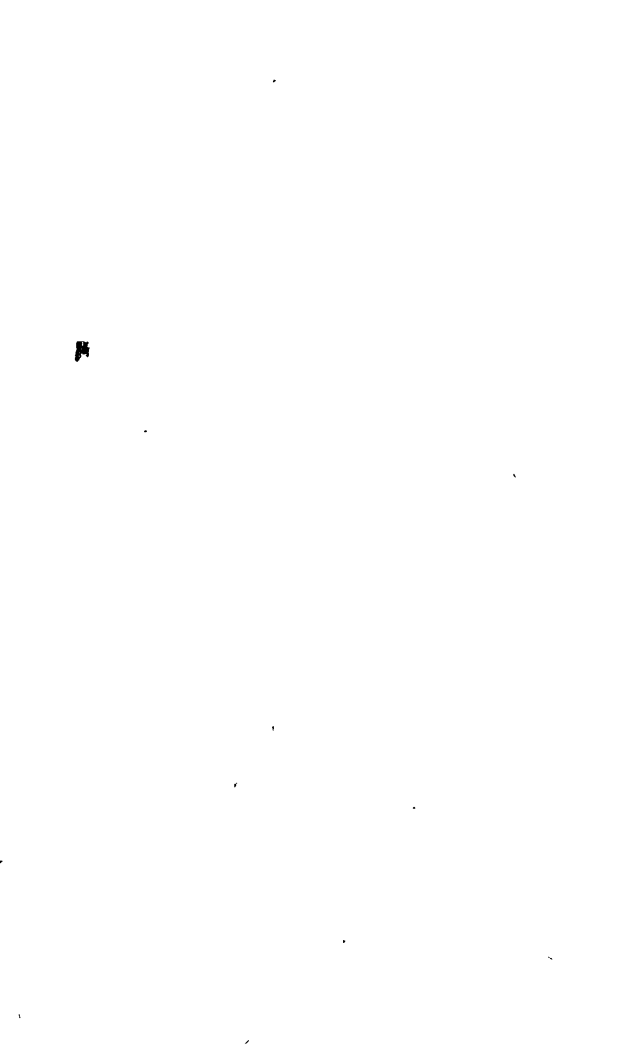
F E V R I E R 1775.



A NEUCHÂTEL,

De l'Imprimerie de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

F E V R I E R 1775.

P R E M I E R E P A R T I E .

A N N A L E S L I T T É R A I R E S
D E L A S U I S S E .

I. *Encyclopédie d'Yverdon.* Tome XXXVIII.

SECTAIRE : SECTATEUR : SECTE. Le premier de ces termes se prend toujours en mauvaise part ; le second se dit dans un sens favorable. Ils n'ont pas la même étimologie. Le premier vient d'un mot latin qui signifie couper & diviser, le second derive d'un autre qui signifie suivre (*). Newton a eu des sectateurs : l'erreur & le fanatisme, en matière de religion, font les sectaires & donnent lieu aux sectes.

(*) *Secare* & *Sequi*.

Un sectaire est donc un homme qui, sans un examen suffisant & impartial, par passion & par fanatisme, se sépare du plus grand nombre & rompt les liens de la société civile & religieuse pour faire bande à part, par ses opinions & son culte, blâmant & condamnant ceux qui n'agissent ou ne pensent pas comme lui.

Un homme qui pense différemment que les autres, qui propose modestement ses idées, & que l'on chasse d'un corps pour cette différence d'opinion, n'est donc pas un sectaire.

Celui qui ne pouvant participer aux pratiques superstitieuses d'un culte s'en abstient, sans troubler en aucune manière ceux qui s'y livrent, n'est pas non plus un sectaire.

Si un parti dominant veut forcer quelqu'un à souscrire à des dogmes dont celui-ci ne sent ni la vérité ni l'importance, & qu'il le refuse, il n'est pas pour cela un sectaire. Qui est-ce qui produit la séparation ou le schisme? C'est dans ce cas le dogmatique intolérant.

Les sectes se sont toujours formées par l'intolérance & la persécution. Si chacun avait été laissé dans la jouissance des droits de sa conscience, si on avait permis à chacun de jouir de la liberté de penser, que la nature & la raison nous accordent à tous,

jamais il n'y aurait eu ni schisme, ni sectaires. Les sentimens se feraient même bientôt réunis sur tous les points essentiels, & on se ferait toléré sur les autres.

Les assemblées particulières des sectaires peuvent, sans doute, en certaines circonstances, entraîner des désordres civils & moraux. Le gouvernement a donc le droit de les soumettre à son inspection.

Si le magistrat, examinant sans prévention, apperçoit dans ces conventicules, des dogmes ou des pratiques contraires au bon ordre, il a droit de les interdire. S'il découvrirait même que, par des conséquences nécessaires, il pût résulter du trouble de ces sociétés particulières, il est autorisé à prendre des mesures pour prévenir ces conséquences dangereuses.

Mais si aucun des dogmes, ni aucune des pratiques de ces assemblées, n'est contraire aux relations naturelles ou civiles des hommes entr'eux, si rien n'y est opposé à la vertu ni favorable à aucun vice, une telle doctrine doit être tolérée. Elle peut avoir des sectateurs, mais elle ne fera jamais des sectaires.

Si on entreprend de contraindre & de persécuter ces sectateurs, bientôt ils deviendront sectaires, & on les forcera de rompre toute relation civile & religieuse avec les

autres. La diversité des opinions n'entraîne l'opposition & l'éloignement des sectes, que quand le parti dominant veut persécuter le parti faible.

Quel inconvénient peut produire la différence des opinions, lorsqu'aucun parti ne cherchant à triompher, ne fera aucune violence à l'autre? Aucun. C'est ce que prouve la nature de la chose & l'expérience de divers pays, sagement gouvernés à cet égard. Dès que le magistrat permettra à un parti de vexer l'autre, qu'il en favorisera l'un aux dépens de l'autre, l'aliénation naîtra, & avec elle la discorde & le trouble. Ce n'est donc pas la diversité des communions dans un état, mais l'intolérance, qui peut faire naître le désordre.

Si une secte nouvelle demande à être reçue & tolérée dans un pays, c'est au magistrat à voir si dans ses dogmes & son culte elle n'a rien de contraire à l'ordre public; c'est au magistrat à l'admettre sous les conditions que dicte la prudence civile; c'est au magistrat à veiller pour que ces conditions soient remplies; enfin, c'est au magistrat à la protéger contre les entreprises du fanatisme & de l'intolérance.

Il n'est pas de la prudence d'admettre dans un état, où heureusement elle n'est pas établie, une communion, une religion, dont

les dogmes sont manifestement intolérans. Si elle y est établie, il est de la sagesse du gouvernement d'y veiller, & d'empêcher que ces principes d'intolérance ne soient mis en pratique.

Très-souvent telle secte qui a prêché la tolérance lorsqu'elle était la plus faible, est devenue intolérante lorsqu'elle a été la plus forte. C'est au magistrat à réprimer par la sagesse cet esprit de persécution, destructeur de la paix & de l'ordre public.

Le gouvernement ne doit prendre intérêt qu'à ce qui peut rendre les hommes moralement justes & bons, & meilleurs citoyens. Il doit laisser la plus entière liberté de penser à l'égard de ce qui ne sert pas naturellement à atteindre ce but.

Si les chefs de sectes sont sinceres, ils conviendront qu'ils ne sont intolérans que par cet esprit de parti qui naît de l'orgueil.

C'est pour avoir abandonné le fond & l'essence du christianisme, qui tend à la piété, à la vertu, à la charité, & s'être attaché à l'accessoire, aux questions inutiles ou obscures, que les disputes sont nées dans l'église du Seigneur. Des disputes sont venues les sectes. Le desir de faire prévaloir ses opinions a produit les sectaires. Les confessions de foi détaillées sont devenues les couleurs, ou les livrées des sectes. Elles ne furent plus

données pour l'instruction, mais comme des loix pour contraindre. On ne demanda plus la vertu, mais la croyance. Qu'on s'en tienne à l'essentiel, laissant de côté l'accessoire, bientôt un même esprit nous animera tous. L'intérêt de la vérité & de la vertu, conseille ce parti aux princes, comme aux particuliers. Le bien public est inséparablement lié avec lui. Ce doit être l'objet des vœux de tous les gens de bien; & c'est aux magistrats à réunir leur sagesse, leur vigilance, leur autorité, pour parvenir à ce but si désirable.

II. *Institutions de philosophie morale, traduites de l'anglais de M. FERGUSSON. Geneve, 1775, in-12. de 255 pages.*

VOICI un petit volume, qui contient beaucoup de choses importantes. Cet excellent ouvrage peut fournir bien des matières à de profondes méditations; & il renferme les précieux matériaux du plus grand & du plus magnifique édifice. Les livres élémentaires sont utiles, quand ils sont bien faits, à ceux qui enseignent, pour servir de canevas & de texte dans leurs leçons; & à ceux qui sont enseignés, pour lier & rappeler les instructions qu'ils reçoivent. Ils le sont aussi aux savans même, pour mettre de l'ordre dans leurs connaissances acquises

& dans leurs propres observations. On a fort peu encore d'abrégés des sciences, qui procurent ces grands avantages. Mais celui-ci peut servir de modele en ce genre de composition. Il y en a déjà eu plusieurs éditions en anglais : il a été traduit en allemand par M. Garve, & imprimé à Leipsig. Le traducteur français a rendu un service très-essentiel au public, en mettant ceux qui n'entendent ni l'anglais, ni l'allemand, en état de profiter des lumieres de M. Ferguison.

Ce livre ne saurait être abrégé, pour en donner une idée ou un extrait. Il est si concis, le style en est si ferré, si précis, que pour le faire connaître il n'y a d'autre parti à prendre que d'en transcrire quelques morceaux choisis.

Commençons d'abord par en faire connaître le but, le plan & la marche.

Dans l'introduction le philosophe expose rapidement des notions préliminaires sur la science, sur les loix de la nature, & sur la philosophie morale, qu'il définit la connaissance de ce qui devrait être, ou l'application des regles qui devraient déterminer le choix des agens volontaires.

Tout l'ouvrage est partagé en sept parties. La premiere regarde l'histoire naturelle de l'homme. On y considère d'abord l'espece, & l'on y traite de la forme de l'homme, de sa

demeure & de son entretien, de la variété des races, des périodes de sa vie, de sa disposition à la société, de sa reproduction, des objets de ses recherches, des arts & du commerce, suite de son industrie, des rangs & de l'inégalité, des institutions politiques, du langage. Après cela on considère l'individu & son histoire naturelle, & on traite du sentiment interne, des sensations, des perceptions & des organes des sens, de l'observation, de la mémoire, de l'imagination, du pouvoir de faire des abstractions, du raisonnement, de la prévoyance, des penchans, des sentimens, du desir & de l'aversion, enfin de la faculté de vouloir.

La seconde partie renferme la théorie de l'ame ; on y expose les loix physiques de l'entendement & de la volonté, & on emploie ces loix pour expliquer les phénomènes de l'intérêt, de l'émulation, de l'orgueil, de la vanité, de la probité, de l'approbation morale. On prouve ensuite l'immatérialité & l'immortalité de l'ame humaine.

La connaissance de Dieu fait le sujet de la troisième partie. On y démontre l'existence de Dieu par les causes finales ou par les fins de ce qui existe ; & on y établit ses attributs essentiels, unité, puissance, sagesse, bonté, & justice qui est le résultat de la sagesse & de la bonté. Il semble qu'on aurait

dû parler ici de la providence , pour en donner de justes idées. Le plan même y conduisait.

Dans la quatrième partie, on parle des loix morales & de leurs applications les plus générales. Les actions mécaniques s'exécutent *sans objet & sans opinion*. Les actions animales sont conduites par l'instinct. Les actions morales sont produites par l'opinion sur le bien & sur le mal. De là naissent les distinctions de la jouissance & de la souffrance, des perfections & des défauts, de la prospérité & de l'adversité. Ici on expose la loi fondamentale de la moralité, qui consiste à avoir l'ame juste & bienfaisante; loi qui, appliquée au cœur, fait le bonheur; appliquée aux actions extérieures, elle fait une direction pour se conduire avec justice & convenance. On applique ensuite cette loi aux actions extérieures, & on recherche les loix fondamentales qui en dérivent.

La jurisprudence générale fait la matière de la cinquième partie. On y considère les droits des hommes, & les injures qui en font la violation, les droits personnels & réels, les droits originaires & adventifs. On expose les loix d'occupation, d'acquisition par le travail, par le contrat, ou conditionnel, ou unilatéral, ou réciproque. La loi d'acquisition est ensuite appliquée à des droits

particuliers. On parle de la propriété, de l'autorité, & de la défense de soi-même, dans le cas où un particulier est isolé par rapport à l'autre, dans le cas des concitoyens, & dans celui des nations les unes envers les autres.

Les mœurs ou les devoirs de conscience font le sujet de la sixième partie. Ces devoirs ont trois fonctions, la religion, l'opinion publique, & la conscience. C'est la vertu, attribut de l'ame, qui dirige nos actions extérieures par rapport à ces devoirs. Ces vertus peuvent se rapporter à quatre branches principales. La première est la justice, qui renferme l'innocence, la candeur, la piété, l'amitié, la reconnaissance, la libéralité, la charité, la civilité & la politesse. Les devoirs publics de la justice sont la soumission, la protection, & le patriotisme. La seconde branche est la prudence, qui comprend la décence, la convenance, la modestie, l'économie, la résolution, la circonspection. La troisième branche est la tempérance, qui embrasse la sobriété & l'application, opposée à la dissipation. La quatrième branche est le courage, qui contient la patience, l'intrépidité, la constance.

La politique est la septième partie de la philosophie morale. Les ressources nationales font l'objet de l'économie publique. On

parle ici de la population, des richesses de l'état, des revenus publics, & de la maniere de les recueillir. Les constitutions nationales sont l'objet de la loi politique. On donne les loix fondamentales de la nature relativement aux institutions civiles. On montre ce qui fait la sûreté & le bonheur du peuple, comment la constitution doit être propre à chaque peuple, & comment les pouvoirs doivent être distribués suivant la constitution.

Tel est le plan général de cet ouvrage. Donnons maintenant une idée de la maniere dont quelques-unes des parties sont exécutées.

Dans la troisieme partie, où l'auteur expose ce que nous pouvons savoir, & ce que nous devons croire de Dieu & de ses perfections. Voici comment il développe les fondemens de la croyance qu'il y a un Dieu.

L'opinion qu'il y a un Dieu étant universelle, ne saurait dépendre de circonstances particulieres à un siecle ou à une nation. Il faut qu'elle soit le résultat de la nature humaine, ou qu'elle soit suggérée par des circonstances qui se rencontrent dans tous les lieux & dans tous les âges.

Il est naturel à l'homme intelligent d'avoir une notion de cause, tirée de l'apparence des effets, & la notion de dessein, tirée du concours des moyens pour une fin...

Personne ne peut s'empêcher de croire que l'œil a été formé pour voir, l'oreille pour entendre; que l'aile est faite pour l'air, la nageoire pour l'eau, le pied pour un sol fixe, & ainsi du reste.

La conception d'une fin, ou d'une intention, dans les ouvrages des hommes, renferme la croyance d'un artiste. La conception d'une fin ou d'une intention, dans les ouvrages de la nature, renferme la croyance d'un Dieu.

La nature nous présente des causes finales par-tout où nos connaissances s'étendent; & ces causes finales peuvent être considérées comme le langage dans lequel Dieu s'est révélé à l'homme. Dans ce langage le signe est naturel, & l'explication instinctive.

Cette preuve, tirée de fins que nous ne pouvons nous empêcher d'appercevoir, que nous ne saurions méconnaître dès que nous contemplons de bonne foi ce qui est à notre portée dans cet univers, est la seule que l'écriture sainte propose, pour établir dans l'esprit des hommes qu'il y a un Dieu. *Pf. XIX. 1. Rom. I. 20, &c. Job. XII. 7, 8, 9, &c.*

Voici encore comment l'auteur raisonne pour établir la croyance de l'immortalité de l'ame humaine.

Quelle que soit l'apparence de ce qui se

passé à la mort, on a généralement supposé que l'ame, distincte du corps, survivait à la séparation d'avec ce corps, & qu'elle était réservée à un état à venir de récompense ou de punition.

Cette croyance est conforme aux notions les plus raisonnables de la bonté & de la justice de Dieu.

La même bonté qui a disposé le Tout-puissant à créer les êtres intelligens, peut de même le disposer à les conserver toujours.

Il y a une création continuelle d'êtres raisonnables, aussi bien que d'animaux. Mais les natures animales se détruisent sans cesse; pourquoi n'en est-il pas ainsi des raisonnables? Le premier est nécessaire. Le monde serait surchargé d'animaux, si les générations, qui se succèdent, ne se faisaient pas place les unes aux autres. Mais le nombre des esprits peut toujours s'accroître sans inconvéniens.

J'observerai ici que si les animaux ont des ames, le même raisonnement peut établir qu'elles subsistent après la dissolution de leur corps.

Le desir de l'immortalité, continue l'auteur, est un instinct, & c'est une indication raisonnable des desseins de l'auteur de ce desir.

D'ailleurs, la nature intelligente de l'hom-

me est susceptible de progrès , au-delà du point où elle parvient dans cette vie.

Enfin , le gouvernement de Dieu est juste ; cependant le desir que l'homme a , par instinct , d'une justice distributive , n'est pas accompli dans cette vie. De là l'opinion universelle que les méchans recevront un surcroît de punition , & les gens de bien un surcroît de récompense , dans un état ou une vie à venir.

Difons encore un mot sur la maniere dont le philosophe parle de la vertu.

La vertu est , selon lui , un attribut de l'ame , quoique le mot renferme , dans toutes les langues , les effets & les apparences de cette qualité. Les parties qui la constituent sont la disposition , l'habileté , l'application & la force.

La justice est une des premieres vertus. Elle consiste à respecter les droits & le bonheur des hommes. Les effets de la justice , renfermés sous la loi d'innocence , peuvent être exigés , même par la force. Ceux qui constituent la bienfaisance sont recommandés sous la sanction du devoir seulement.

Les devoirs qui se rapportent à la justice sont ou particuliers ou publics.

Les devoirs particuliers sont l'innocence , caractere indispensable de la probité , & qui renferme , outre les autres effets , la véracité
opposée

opposée à la fraude , & la fidélité opposée à la perfidie.

Nous observerons ici que chaque langue a des termes qui lui sont propres , & qui renferment des idées complexes. Lorsqu'on veut traduire ces mots dans une autre langue, il est impossible d'en trouver qui renferment précisément les mêmes notions. On l'apperçoit ici & dans quelques autres endroits de cette traduction.

Un autre devoir particulier de la justice , c'est la candeur, qui est une juste condescendance pour les prétentions & le mérite des autres hommes , & qui est opposée aux préjugés , que l'intérêt suggere.

La piété est l'exercice de la vénération & de l'amour , envers Dieu & nos parens , dont les expressions sont déterminées ou arbitraires.

L'amitié est la bienfaisance relativement aux individus , & qui procede de motifs d'estime particulière & d'attachement. Elle renferme les devoirs réciproques des enfans & de leurs parens , des maris & des femmes , & ceux de toutes les autres relations particulières.

La reconnaissance est le retour des bienfaits reçus.

La libéralité consiste à obliger librement les autres , la charité à soulager les malheu-

reux, en les faisant participer à ce qui nous appartient.

La civilité est une conduite circonspecte dans le commerce ordinaire de la vie, pour éviter d'offenser; & la politesse est l'attention à plaire & à obliger.

Les devoirs publics de la justice sont la soumission de la part des sujets, la protection de la part des magistrats, & le patriotisme dans tous.

La brièveté de l'auteur ne permet pas d'appercevoir pourquoi il rend synonymes la justice & la probité, ni pourquoi il renferme la charité, la libéralité, la politesse dans la justice, après avoir dit que les devoirs de la justice peuvent être exigés, même par la force, mais que ceux de la bienfaisance sont recommandés sous la sanction du devoir seulement.

(*La suite au Journal prochain.*)





S E C O N D E P A R T I E.
 NOUVELLES LITTÉRAIRES
 DE L'EUROPE.

I. *Don Pedre, roi de Castille, tragédie ; & autres pieces.* Vol. de 139 pages. 1775.

Nous nous contenterons, en analysant cette tragédie qui vient de paraître, de rendre fidèlement l'impression qu'elle a faite sur nous. Malheur au satyrique effréné qui se ment à lui-même, en décrivant les beautés qu'il a admirées ! C'est de toutes les impostures la plus lâche, c'est la plus commune, mais ce doit être la plus pénible. Il doit devenir fatigant de graver sans cesse une sottise sur des morceaux de génie qu'on a sentis, & de déchirer le talent par système, quand le jugement l'a applaudi. On peut juger, d'après ces réflexions, du scandale qu'une espece de littérature donne aujourd'hui aux mœurs.

La tragédie de D. Pedre est dédiée à M. d'Alembert. " Vous êtes, lui dit l'auteur, de ce petit nombre d'hommes privilégiés qui savent embellir l'esprit géométrique par l'esprit de la littérature... Vous faites revivre

ces anciens tems où les plus grands philosophes de la Grece enseignaient les principes de l'éloquence & de l'art dramatique. „ Toute cette épître est écrite du même ton noble , & dans cette éloquente simplicité qui devient tous les jours plus rare. Elle est en même tems un hommage rendu à toute l'académie française , dont les principaux membres sont caractérisés ici avec une plume digne d'eux.

Le discours préliminaire est un tableau philosophique de la fameuse révolution qui ôta le trône à D. Pedre. Il est aussi instructif qu'intéressant. Nous le citerons à peu près tout entier. Que peut-on excepter dans les travaux du génie ?

“ Henri de Transtamare , l'un des nombreux bâtards du roi de Castille , Alphonse onzième du nom , fit à son frere & à son roi Don Pedre , une guerre qui n'était qu'une révolte , en se faisant déclarer roi de Castille par sa faction. Guesclin , depuis connétable de France , l'aida dans cette entreprise. „

“ Cet illustre Guesclin était alors précisément ce qu'on appelait en Italie & en Espagne un *Condottiero*. Il rassembla une troupe de bandits & de brigands , avec lesquels il rançonna d'abord le pape Urbain IV dans Avignon. Il fut entièrement défait à Navarrette par le roi D. Pedre , & par le grand

prince Noir, souverain de Guyenne, dont le nom est immortel. Henri de Transfamare s'enfuit en France. Cependant le parti des bâtards subsista toujours en Espagne. Transfamare protégé par la France, eut le crédit de faire excommunier son frere par le pape qui siégeait encore à Avignon, & qui depuis peu était lié d'intérêt avec Charles V & avec le bâtard de Castille. Le roi D. Pedre fut solennellement déclaré *bulgare & incrédule*; ce sont les termes de la sentence; & ce qui est encore plus étrange, c'est que le prétexte était, que le roi avait des maîtresses. . . . , Transfamare revint en Espagne, une bulle dans une main, & l'épée dans l'autre. Il ranima son parti. Le grand prince Noir était malade à la mort dans Bordeaux; il ne pouvait plus secourir D. Pedre.

"Guesclin fut envoyé une seconde fois en Espagne par le roi Charles V, qui profitait du triste état où le prince Noir était réduit. Guesclin prit D. Pedre prisonnier dans la bataille de Montiel, entre Toledé & Séville. Ce fut immédiatement après cette journée que Henri de Transfamare entrant dans la tente de Guesclin, où l'on gardait le roi son frere désarmé, s'écria: *Où est ce juif fils de p... qui se disait roi de Castille?* Et il l'assassina à coups de poignard.

L'assassin, qui n'avait d'autre droit à la

22 JOURNAL HELVETIQUE.

couronne que d'être lui-même ce juif bâtard, titre qu'il osait donner au roi légitime, fut cependant reconnu roi de Castille ; & sa maison a régné toujours en Espagne, soit dans la ligne masculine, soit par les femmes.

“ Il ne faut pas s'étonner après cela, si les historiens ont pris le parti du vainqueur contre le vaincu. Ceux qui ont écrit l'histoire en Espagne & en France, n'ont pas été des Tacites ; & M. Horace Walpole, envoyé d'Angleterre en Espagne, a eu bien raison de dire dans ses doutes sur Richard III, comme nous l'avons remarqué ailleurs : *Quand un roi heureux accuse ses ennemis, tous les historiens lui servent de témoins.* Telle est la faiblesse de trop de gens de lettres : non qu'ils soient plus lâches & plus bas que les courtisans d'un prince heureux & criminels ; mais leurs lâchetés sont plus durables.

“ Pourquoi donne-t-on le surnom de *Jean le Bon* à ce roi Jean, qui commença son règne par faire mourir en sa présence son connétable, sans forme de procès ; qui assassina quatre principaux chevaliers dans Rouen ; qui fut vaincu par sa faute ; qui céda la moitié de la France, & ruina l'autre ?

“ Pourquoi donna-t-on à ce D. Pedre, roi légitime de Castille, le nom de *Cruel*, qu'il fallait donner au bâtard Henri de

Transtamare, assassin de D. Pedre & usurpateur ? &c. &c. &c.

On voit combien ce texte differe de celui qu'a employé M. du Belloy. Cet académicien a altéré par-tout la vérité historique. Son sujet n'est qu'une fable calomnieuse. L'auteur de la piece nouvelle, qui paraît s'être proposé un drame historique, a rectifié ces infidélités, & a éclairé tous les événemens dont il parle, de la critique d'une raison supérieure.

Des la premiere scene, la politique de l'Europe, le grand moment de la révolution, ses motifs, les ressorts, le caractère de ses chefs, se trouvent développés. Almede, officier attaché à Transtamare, lui rend compte des dispositions de Charles V, dont il vient de quitter la cour. Il protege le bâtard, & lui donne Guesclin pour appui.

T R A N S T A M A R E *répond.*

Je dois tout à son roi.

A L M E D E.

Ne vous y trompez pas.

Charle, en vous soutenant au bord du précipice,
 Vous tend par politique une main protectrice ;
 Et divisant l'Espagne afin de l'affaiblir,
 Il veut frapper Don Pedre autant que vous servir.
 Pour son intérêt seul il entreprend la guerre.

B iv

24 JOURNAL HELVETIQUE.

Don Pedre eut pour appui la superbe Angleterre,
Le fameux prince Noir était son protecteur ;
Mais ce guerrier terrible & de Guesclin vainqueur,
Au milieu de sa gloire achevant sa carrière ,
Approche dans Bordeaux de son heure dernière,
Son génie accablait & la France & Guesclin ;
Et quand des jours si beaux touchent à leur déclin,
Ce Français dont le bras aujourd'hui vous seconde,
Demeure avec éclat seul en spectacle au monde.
Charles a choisi ce tems. L'Anglais tombe épuisé ;
L'Empire a trente rois , & languit divisé ;
L'Espagnol est en proie à la guerre civile ;
Charles est le seul puissant ; & d'un esprit tranquille
Ebranlant à son gré tous les autres états ,
Il triomphe à Paris sans employer son bras :

Quels vers ! quel style ! Et l'on regrette
Crebillon ! Et l'on applaudit des atrocités
bourgeoises , dialoguées en prose barbare !

Transtamare , amant de Léonor de la
Cerde , que doit épouser Don Pedre , se pro-
pose d'enlever à son frere , sa femme & son
trône , avec le secours de Charles. Son ca-
ractere & celui de son tems est développé
dans le récit de ses moyens.

Tout annonce sa chute (*de D. Pedre*) ; on a su
soulever

Les esprits mécontents qu'il n'a pu captiver.
 L'opinion publique est une arme puissante ;
 J'en aiguise les traits. Ma ligue menaçante
 Ne voit plus dans son roi qu'un tyran *criminel* ;
 Il n'est plus désigné que du nom de cruel.
 Ne me demande point si c'est avec justice ;
 Il faut qu'on le déteste afin qu'on le punisse.
 La haine est sans scrupule : un peuple révolté
 Écoute les rumeurs , & non la vérité.
 On avilit ses mœurs , on noircit sa conduite ,
 On le rend odieux à l'Europe séduite ;
 On le poursuit dans Rome à ce vieux tribunal ,
 Qui par un long abus , peut-être trop fatal ,
 Sur tant de souverains étend son vaste empire.
 Je l'y fais condamner ; & je puis te prédire
 Que tu verras l'Espagne , en sa crédulité ,
 Exécuter l'arrêt dès qu'il sera porté. . .

.
 Léonor cherche à adoucir Transamare ,
 à l'alarmer sur la vengeance de D. Pedre
 instruit de ses desseins. Elle gémit de l'inuti-
 lité de ses efforts pour réunir ces deux ri-
 vaux ; elle regrette sa retraite & sa tranquil-
 lité , que l'amour du féroce Transamare lui
 rendait encore plus chère. Sa mere la fait
 passer du cloître au trône , pour rallumer

26 JOURNAL HELVETIQUE.

la guerre civile. Elle peint son ame généreuse & sensible, dans ces beaux vers, qui parlent à l'esprit, à l'oreille, & au cœur.

Jamais le rang du roi n'éblouit ma jeunesse.

Peut-être que mon cœur, avec trop de faiblesse,
Admira sa valeur & ses grands sentimens.

Je fais quel fut l'excès de ses égaremens,

J'en frémis; mais son ame est noble & généreuse.

Elvire, elle est sensible autant qu'impétueuse;

Et s'il m'aime en effet, j'ose encore espérer

Que des jours moins affreux pourront nous
éclairer.

L'auguste la Cerda, dont le ciel me fit naître,

M'inspira ce projet en me donnant un maître.

Ah! si le roi voulait, si je pouvais un jour

Voir ce trône ébranlé raffermi par l'amour!

Si, comme je l'ai cru, les femmes étaient nées

Pour calmer des esprits les fougues effrénées,

Pour faire aimer la paix aux féroces humains,

Pour émousser le fer en leurs sanglantes mains!

Voilà ma passion, mon espoir & ma gloire.

Don Pedre arrive. Léonor implore à ses pieds sa clémence pour les révoltés. Le roi répond à ce beau mouvement:

Plus que vous ne pensez votre discours me touche.

La raison , la vertu , parlent par votre bouche.
 Hélas ! vous êtes jeune ; & vous ne savez pas
 Qu'un roi qui fait le bien ne fait que des ingrats.
 Allez , des factieux n'aiment jamais leur maître.
 Quoi qu'il puisse arriver , je le suis , j'ai dû l'être.
 Ils subiront mes loix ; mais daignez m'en donner :
 Vous pouvez tout sur moi , que faut-il ?

L É O N O R.

Pardonner.

D. P E D R E.

A qui ?

L É O N O R.

Puis je le dire ?

D. P E D R E.

Eh bien ?

L É O N O R.

A Transtamare.

• • • • •

D. P E D R E.

Écoutez , je vous aime ; & ce sacré lien ,
 En vous donnant à moi , joint votre honneur au
 mien.

Sachez qu'il n'est ici de perfide & de traître
 Que ce prince rebelle , & qui s'obstine à l'être.
 Trompé par une femme , & par l'âge affaibli ,
 Mettant près du tombeau tous mes droits en oubli

28 JOURNAL HELVÉTIQUE.

Alphonse mauvais roi , non moins que mauvais
pere ,

(Car je parle sans feinte , & ma bouche est sincere)

Alphonse en égalant son bâtard à son fils ,

Nous fit imprudemment pour jamais ennemis.

D'une province entiere on faisait son partage ;

La moitié de mon trône était son héritage.

Que dis-je ! on vous donnait ! — Plus juste pos-
sesseur ,

J'ai repris tous mes biens des mains du ravisseur.

Le traître avec Guesclin vaincu dans Navarette ,

Par une fausse paix réparant sa défaite ,

Attire à son parti nos peuples avéuglés.

Il impose au sénat , aux états assemblés.

Faible dans les combats, puissant dans les intrigues,

Artisan ténébreux de fraudes & de brigues ,

Il domine en secret dans mon propre palais.

Il croit déjà régner. — Ne me parlez jamais

De ce dangereux fourbe & de ce téméraire ;

Cessez

L É O N O R.

Je vous parlais , seigneur , de votre frere.

Tout ce morceau , & le trait qui le termine,
décelent un grand maître. Le , *je vous par-*
lais , seigneur , de votre frere , ne peut ap-

partenir qu'à Racine, ou à M. de Voltaire. Voilà ce que devraient méditer tant de têtes exaltées, & de jeunes gens qui vont applaudir des nouveautés d'une éloquution barbare, & qui ne voient de force que là ou il y a de l'emphase & de la bouffissure.

Léonor ne désarme pas Don Pedre qui la soupçonne d'intelligence avec Transtamare. Ce soupçon fait l'objet d'un monologue, qui termine le premier acte.

Léonor ouvre le second. Elle déplore le danger d'être simple & vraie à la cour, & le malheur d'être soupçonnée par le roi qu'elle aime. Transtamare veut l'enlever, & la conduire au temple. Elle rejette ces offres téméraires avec indignation & dignité. Elle doit tout à sa patrie & à son roi. Transtamare répond par ces vers pleins de force & d'élégance.

Il n'est point votre roi ; vous êtes mon épouse ;
 Vous n'échapperez point à ma fureur jalouse ;
 Oui , vous m'appartenez ; la pompe des autels ,
 L'appareil des flambeaux , les sermens solemnels ,
 N'ajoutent qu'un vain faste aux promesses sacrées,
 Par un pere & par vous dès l'enfance jurées.
 Ces nœuds , ces premiers nœuds dont nous som-
 mes liés ,
 N'ont point été par vous encor désavoués,

Rome les consacra : rien ne peut les dissoudre.
 N'attirez point sur vous les éclats de sa foudre.
 Quoi ! l'air empoisonné que nous respirons tous ,
 A-t-il dans ce palais pénétré jusqu'à vous ?
 Pourriez-vous préférer à ce nœud respectable
 La vanité trompeuse , & l'orgueil méprisable
 De captiver un roi dont tant d'autres beautés
 Partageaient follement les infidélités ?
 Vous n'avilirez point le sang qui vous fit naître
 Jusqu'à leur disputer la conquête d'un traître ,
 D'un monarque flétri par d'indignes amours ,
 Et qui , si l'on en croit de fideles discours ,
 Jaloux sans être tendre , a dans sa frénésie
 De sa femme au tombeau précipité la vie.

Don Pedre survient pendant cet entretien.
 Scene de bravades & de reproches entre les
 deux freres. Don Pedre veut mettre l'épée
 à la main. Transtamare , en faisant le même
 mouvement , lui dit ce vers bien convenable
 à la fierté castillane :

Sire , oseriez-vous bien me faire cet honneur ?

Léonor se jette entr'eux , elle leur rap-
 pelle les droits du sang. Don Pedre prend ses
 efforts pour un outrage , & pour une intelli-
 gence avec Transtamare. Léonor se justifie.
 Elle fait connaître à Transtamare son éloi-

gnement pour lui, indépendant de ses droits au trône. Elle jure au roi une fidélité éternelle, en le conjurant de ne pas entourer la fête de son hyménée de l'appareil de la discorde ; elle préfère de rentrer dans l'asyle sacré d'où elle est sortie, plutôt que d'attiser les feux de la guerre, & d'y mêler ceux de l'amour. Elle sort. Don Pedre se reproche sa jalousie ; il menace Transfamare de son châtimement retardé. *Tu vis, c'est assez te dire combien je respecte la liberté publique.* Don Pedre reste seul avec Mendose son ami. Ce rôle ressemble à celui de Coucy dans Adélaïde du Guesclin, & à Ricomer dans Adélaïde de Hongrie. Le premier est un chef-d'œuvre. On peut juger par les morceaux suivans, combien Mendose est plus profondément dessiné, & plus éloquemment habile que Ricomer.

M E N D O S E,

Sire, vous permettez qu'un ami véritable,
 (Je hasarde ce nom si rare auprès des rois)
 Libre en ses sentimens, s'ouvre à vous quelquefois.
 Vos soldats, il est vrai, s'approchent de Toledé ;
 Mais les grands, le sénat, que Transfamare obsède,
 Les organes des loix, du peuple révéérés,
 De la religion les ministres sacrés,
 Tout s'unit, tout menace, un dernier coup s'ap-
 prête,

32 JOURNAL HELVETIQUE.

Déjà même Guesclin dirigeant la tempête,
 Marche aux rives du Tage , & vient y rallumer
 La foudre qui s'y forme , & va tout consumer.
 Peut être il ferait tems qu'un peu de politique
 Tempérât prudemment ce courage héroïque ;
 Que vous attendissiez , chaque jour offensé ,
 Le moment de punir sans avoir menacé.
 De vos fiers ennemis nourrissant l'insolence,
 Vous les avertissez de se mettre en défense.
 De Léonor ici je ne vous parle pas.
 L'amour bien mieux que moi , finira vos débats.
 Vous êtes violent , mais tendre , mais sincère ;
 Seigneur , un mot de vous calmera sa colere.
 Mais quand le péril presse , & peut vous accabler ,
 Avec vos oppresseurs il faut dissimuler.

Don Pedre rejette cet art ; c'est la vertu du
 lâche. Mendose ajoute :

Mon prince , à vos côtés vous m'avez vu com-
 battre ,

Vous m'y verrez mourir Mais portez vos regards
 Sur ces gouffres profonds ouverts de toutes parts ;
 Voyez de vos rivaux la fatale industrie ,
 Par des bruits mensongers séduisant la patrie ,
 S'appliquant sans relâche à vous rendre odieux ,

Tromper

Tromper l'Europe entiere , & croire armer les
cièux ,

Des superstitions faire parler l'idole ,

Vous poursuivre à Paris , vous perdre au capitolè.

Et par le seul mépris vous avez repoussé

Tous ces traits qu'on vous lance , & qui vous ont
bleffé !

Vous laissez l'imposture attaquant votre gloire

Jusquès dans l'avenir flétrir votre mémoire ! &c.

Quelle correction continue de style ! Pas un hemistichè faible , pas un vers découffu , pas une moralité inutile , pas un conseil oisieux. C'est l'éloquence de l'amitié & de la raison fondues dans un intérêt éclairé & respectueux , tel qu'un sujet doit l'avoir pour son prince. Qu'on veuille de bonne foi opposer cette vérité de discours , embellie de la plus exacte propriété de termes harmonieux , aux déclamations politiques de Corneille encore plus admirées qu'admirables. Jamais il n'a eu l'art de donner à ces tirades souvent si déplacées , ce ton de sensibilité d'Acomat , de Coucy , d'Arons même. Il est bien loin de savoir si habilement puiser dans les circonstances du moment les motifs qui doivent déterminer , & sur-tout de s'y tenir.

Le sénat , gagné par Transtamare , a résolu

de lui rendre la couronne par un édit , & il ose mander D. Pedre , pour en entendre la lecture. Furieux d'une rébellion si audacieuse , D. Pedre donne ordre à sa garde d'arrêter Transamare. On lui oppose les loix ; mais quel respect doit-il à ce sénat anarchique ,

Erigeant la licence en liberté publique ,
 Ces états défunis dans leurs vastes projets ,
 Sur les débris du trône écrasant les sujets !
 Ils aiment Transamare , ils flattent son audace ;
 Ils voudraient l'opprimer, s'il régnait en ma place.

Grande vérité confirmée dans tous les gouvernemens mixtes , où l'autorité royale est trop affaiblie par celle des grands.

Acte III. Transamare est arrêté. L'espérance d'un regne tranquille renaît dans le cœur du roi , il la communique à Léonor en vers pleins de tendresse & de majesté.

Vous pardonnez enfin ; vos mains daignent orner
 Ce sceptre que l'Espagne avait dû vous donner.
 Compagne de mes jours trop orageux , trop som-
 bres ,

Vous seule éclaircirez la noirceur de leurs ombres.
 Les farouches esprits que je n'ai pu gagner ,
 Haïront moins Don Pedre en vous voyant régner.
 Léonor le supplie de hâter son hymen.

La voix publique la déshonore , & la réduit
 déjà au rang de ses maîtresses.

De l'estrade des grands descendant au vulgaire ,
 Le mensonge sans frein , sans pudeur , sans raison ;
 S'accroît de bouche en bouche , & s'enfle de poison.

Transfamaré paraît, enchaîné. Léonor ob-
 tient sa grace. Don Pedre la lui signifie. Il
 l'accorde à la demande de la reine. Cette
 sentence est dictée par la générosité & le
 sentiment. Don Pedre dit aux soldats :

Vous conduirez ses pas dès ce même moment ,
 Jusqu'aux lieux destinés à son bannissement.
 Veillez toujours sur lui, mais sans lui faire outrage.

.
 Tout indigne qu'il est du sang dont il est né ,
 Ménagez de mon pere un reste infortuné.

On a les larmes aux yeux en citant de
 pareils vers. Cette scene doit être du plus
 grand effet au théâtre. Elle réunit le sublime
 de situation , celui de la magnanimité , & de
 la nature.

Au moment du départ de Transfamaré ,
 on annonce l'arrivée de Guesclin. Il vient
 comme ambassadeur & comme général. Cet
 événement , qui ne change pas le sort de
 Transfamaré , ferme le troisieme acte.

Acte IV. Guesclin reçu avec empresse-

ment par les grands de la Castille & les autres révoltés, fait enlever Transfamare, qu'on conduisait en exil. Il parle en maître & en juge. Mendose apprend à Don Pedre tous les attentats de cet étranger aux droits des gens.

D. P E D R E.

Il ne fait qu'obéir au roi qui me l'envoie.
L'orgueil de ce Guesclin se montre & se déploie,
Comme un ressort puissant avec art préparé,
Qu'un maître industrieux fait mouvoir à son gré.
Dans l'Europe aujourd'hui tu fais comme on les
nomme :

Charle a le nom de sage, & Guesclin de grand
homme.

Et qui suis-je auprès d'eux, moi qui fus leur vain-
queur ?

Je pourrais des Français punir l'ambassadeur,
Qui m'osant outrager, à ma foi se confie.
Plus d'un roi s'est vengé par une perfidie ;
Et les succès heureux de ces grands coups d'état
Souvent à leurs auteurs ont donné quelque éclat :
Leurs flatteurs ont vanté cette infame prudence.
Ami, je ne veux point d'une telle vengeance.
Dans mes emportemens & dans mes passions
Je respecte plus qu'eux les droits des nations.

J'ai déjà sur Guesclin ce premier avantage ;
 Et nous verrons bientôt s'il l'emporte en courage.
 Un Français peut me vaincre , & non m'humilier,
 Je suis roi , cher ami , mais je suis chevalier. !

Je le répète, les larmes coulent à ces leçons touchantes. C'est ainsi qu'il faut faire parler l'héroïsme. C'est dans une pareille élocution que la tragédie devient le plus instructif & le plus enchanteur des arts. Le rôle de Don Pedre est écrit entièrement avec cette grandeur & cette vérité. Mendose lui reproche de n'avoir pas fait périr Transamare ; il lui répond :

Va , c'est dans les combats qu'il est beau de punir,
 Je regrette , il est vrai , dans cette juste guerre ,
 Le généreux appui du héros d'Angleterre ,
 Du vainqueur de deux rois, qui meurt & qui gémit,
 Après tant de combats , d'expirer dans son lit.
 C'eût été pour ma gloire un moment plein de
 charmes ,

De le revoir ici compagnon de mes armes.

Je pleure ce grand homme ; & Don Pedre aujourd'hui ,

Heureux ou malheureux , fera digne de lui.

Guesclin se présente à l'audience. Don Pedre se place sur son trône , entouré de

Mendose & d'autres grands. Guesclin salua le roi, qui se leve, puis s'assied vis-à-vis de lui. Il annonce sa mission. Don Pedre s'étonne que l'équité de Charles lui fasse demander la paix par vingt mille soldats, & qu'il commence sa négociation par faire enlever Transamare. Guesclin s'explique; il redemande Léonor pour le bâtard, & les états que lui laissa Alphonse; prétentions confirmées par Rome, par Charles, & les vœux de la Castille, & au prix desquelles Charles fera l'ami du roi.

D. P E D R E.

Instruit de ses desseins, & non pas effrayé,
 Je préfère la haine à sa fausse amitié.
 S'il feint de protéger l'enfant de l'adultère,
 Le rebelle insolent qu'il appelle mon frere,
 Je fais qu'il n'a donné ces secours dangereux,
 Que pour mieux s'agrandir, en nous perdant
 tous deux,

Divisez pour régner, voilà sa politique.

Mais il en est un autre où Don Pedre s'applique;
 C'est de vaincre. Et Guesclin ne doit pas l'ignorer.
 Agent de Transamare, osez-vous déclarer
 Que vous lui destinez la main de Léonore? —
 Léonore est ma femme. — Apprenez plus encore,
 Sachez que votre roi, qui pense m'accabler,

Des secrets de mon lit ne doit point se mêler ;
 Que de l'hymen des rois Rome n'est point le juge .
 Je demeure surpris que pour dernier refuge ,
 Au tribunal de Rome on ose en appeller ,
 Et qu'un guerrier français s'abaisse à m'en parler .
 Oubliez-vous , monsieur , qu'on vous a vu vous-
 même ,
 Vous qui me vantez Rome & son pouvoir suprême ,
 Extorquer ses tributs , rançonner ses états ,
 Et forcer son pontife à payer vos soldats ?

Guesclin répond qu'il n'examine point la
 légitimité du pouvoir de Rome , & ses abus .
 Il est l'organe d'un roi ami de Rome , il
 doit combattre pour soutenir ses décrets , &
 obéir à son maître .

D. P E D R E .

J'entends : vous exigez ma prompte déférence
 A ces rescrits de Rome émanés de la France .
 Charle adore à genoux ces étonnans décrets ,
 Ou les foule à ses pieds , suivant ses intérêts .

. , ?

Si j'envoyais , ajoute-t-il , une armée aux
 murs de Paris ordonner à votre maître de
 céder son trône & son épouse à un bâ-
 tard révolté , sous la protection d'un pon-
 tife ; si je mettais à ce prix insultant mon

alliance & mon secours , comment écouterait-il ce discours téméraire ? Guesclin s'en tient à ses premières paroles ; il s'annonce le tuteur de Transtamare.

D. P E D R E.

Le tuteur d'un rebelle ! Ah , noble chevalier ,
Qu'il vous coûte en secret de le justifier !
J'en appelle à vous-même , à l'honneur , à la gloire ;
Votre prince est-il juste ?

G U E S C L I N.

Un sujet doit le croire.

.
Je viens pour vous combattre , & non pour disputer.

Il réitère ses demandes. Don Pedre s'en indigne. Il lui dit avec la noblesse espagnole :
Je vous refuse tout , excepté mon estime.

Il reproche au connétable la lâche politique de son maître , & d'avoir vendu son sang & son service pour des combats que Charles n'oserait tenter. La guerre est déclarée , le lieu de la bataille fixé , suivant l'usage de ce tems-là. Don Pedre ordonne l'hospitalité envers Guesclin , à qui il donne son épée. Guesclin l'accepte.

Cette majestueuse scène est très-défigurée par l'analyse. Il faut la lire en entier , pour y voir l'ascendant de la franchise & de la

justice sur les fraudes de la politique & la hauteur de la puissance. Guesclin y est avili , & il doit l'être ; mais il l'est avec cette dextérité du talent qui discerne les bienséances. Quelques éloges que les historiens donnent à Guesclin , on ne peut se dissimuler que la seule excuse qu'il allegue , la nécessité de servir son maître sans l'éclairer , est tout au plus digne d'un soldat de Mandrin , ou de Kœlikan. Guesclin Breton n'était point sujet de Charles. Guesclin mercenaire n'était point obligé de vendre sa valeur pour la plus lâche des injustices. Il y a , ce nous semble , bien du génie dans la franchise de Don Pedre , qui lui dit qu'il le croit trop grand pour vouloir être le *tuteur d'un rebelle*.

Ah , noble chevalier ,

Qu'il vous coûte en secret de le justifier !

J'en appelle à vous-même.

Que de verve & de grandeur dans ce mouvement !

Acte V. Léonor ouvre cette acte. Son esprit est déchiré par les alarmes , & par les incertitudes du succès de la bataille. Elle n'ose espérer du ciel de punir l'iniquité. L'avenir caché, où ce ciel peut devenir notre vengeur ,

Nous console bien peu quand le présent nous tue.

Elle dit à Elvire :

N'entends-tu pas de loin la trompette guerrière ,
Les cris des malheureux roulans dans la poussière ,
Des peuples , des soldats , les confuses clameurs ,
Et les chants d'allégresse & les cris du vainqueur ?

Mendose vient lui apprendre que tout est désespéré. Le génie de Guesclin a accablé la Castille. Vainement Don Pedre a opposé à l'art l'excès du courage.

Don Pedre était guerrier , & Guesclin capitaine.

Don Pedre abattu sous son cheval mourant , a été saisi. Léonor se relève du fauteuil où elle était anéantie , & s'écrie :

Il vit du moins ?

Mendose n'ose achever son récit. Transtamare a frappé son frere dans les bras même de Guesclin , qui étanchait ses blessures. Mendose veut engager Léonor à fuir dans ses états ; mais elle retombe abymée de désespoir après ces vers :

Moi des biens , des états ! — Je n'ai plus que des
maîtres.

Mene-moi chez ma mere , au fond de ce palais :

Que j'expire avec elle , & que je meure en paix. —

Ah , Don Pedre !

Transtamare la fait arrêter ; il lui rappelle

son amour & ses vœux ; il lui offre la Castille & sa main. Léonor se souleve mourante , & répond au barbare en se tuant. Guesclin arrive , au moment de cet affreux spectacle ; il ne peut retenir son indignation contre l'exécrable assassin dont-il a protégé les crimes. Il reprend ici la grandeur vertueuse du caractère d'un chevalier. Il dit au tyran :

Vous aurez des flatteurs à vous plaire assidus ,
Des suppôts du mensonge à vos ordres vendus ;
Qui vous dissimulant une action si noire ,
Se déshonoreront pour sauver votre gloire :
Moi , qui n'ai jamais fu , ni feindre , ni plier ,
Je vous dégrade ici du rang de chevalier.

Il le menace du châtiment de Charles , & lui souhaite des remords. Ces remords finissent la piece , & ces deux vers de Transtamare en font l'expression :

Je m'en dis encor plus : au crime abandonné ,
Léonore , mon frere , & Dieu m'ont condamné.

Il n'y a certainement qu'un homme en France dont on reconnoisse le cachet à cette tragédie. Il n'y a que celui qui a fait les Scythes à soixante & douze ans , & l'épître à Horace à soixante & dix-sept , qui ait pu faire Don Pedre à quatre-vingt. Et quand on

penſe que cet auteur qui ſeul immortaliferait un ſiècle, eſt l'objet des ſatyres indécentes d'un tas de vils grimauds, qui ſ'attaquent à ſa foi quand il ſ'agiſſe de ſon génie, & à ſon génie quand il ſ'agiſſe de ſa foi; quand on penſe que c'eſt à leur petit tribunal que ces hommes les plus mépriſables & les plus inutiles des hommes, oſent citer les chefs-d'œuvres d'un écrivain à qui la Grèce eût dreſſé des autels; quand on penſe que c'eſt le même ſiècle qui enfanta cette littérature de collège & de café, & le génie étonnant dont les écrits d'une ſeule année ſuffiraient pour une réputation: il faut croire qu'il en eſt du moral comme du phyſique, & que les infectes ne naiſſent pas toujours dans des cadavres. Que feraient nos folliculaires & nos tonſurés de la diffamation d'un mort?

On trouve à la ſuite de Don Pedre divers morceaux de proſe & de vers, remplis de gaieté & de philoſophie, dont pluſieurs ont déjà paru. Tels ſont l'ingénieux badinage de l'*encyclopédie*, que nous avons donné dans un de nos journaux, le *dialogue de Pégàſe & du Vieillard*, & la *Tactique*, ouvrage digne de Boileau, & dans lequel il y a des choſes telles que la deſcription de la poudre, le ſac d'une ville, l'uniforme, dont Boileau n'étoit pas capable. On lit dans les notes: " Des rois, des évêques, des électeurs, des

sénateurs , ont un certain terrain à défendre. Des hommes, qui font leurs troupeaux, paissent dans ce terrain. Les maîtres ont pour eux la laine , le lait , la peau , & les cornes , avec quoi ils entretiennent des chiens armés d'un collier , pour garder le pré , & pour prendre celui du voisin dans l'occasion. „

Rien n'est plus philosophique & plus agréable que *l'éloge de la raison*, qui est dans ce volume. La raison & la vérité sa fille sortent de leur puits au dix-huitieme siecle, pour visiter l'Europe & l'éclairer. Elles voyagent en masques. Elles vont à Rome , où le pape les embrasse, malgré l'étiquette. “ Dès le lendemain Ganganelli abolit la bulle *in cœna Domini* , l'un des plus grands monumens de la folie humaine , qui avait si long-tems outragé tous les potentats. Le surlendemain il prit la résolution de détruire la compagnie de Garasse , de Guignard , de Garnet , d'Oldecorn , de Malagrida , de Busembatim , de Nonotte ; & l'Europe battit des mains. Le surlendemain il diminua les impôts dont les peuples se plaignaient. Il encouragea bientôt l'agriculture & tous les arts. Il se fit aimer de tous ceux qui passaient pour les ennemis de sa place. ”

Les pélerines font le tour de l'Europe , & chaque état procure au lecteur des tableaux attachans , dessinés avec autant de grace que d'exactitude. Nous voudrions pouvoir co-

pier cette piece en entier ; mais ce que nous avons cité suffit pour justifier l'applaudissement des lecteurs.

II. LE P. Hell, astronome célèbre, vient de faire en physique, une découverte qui ne peut manquer de faire de la sensation en Europe. On fait que les Anglais ont trouvé l'art de donner à l'acier le plus fin une force magnétique beaucoup plus grande que celle du meilleur aimant qu'on puisse tirer des mines de fer du septentrion. Le P. Hell, après beaucoup de réflexions & d'essais, a enfin fait leur procédé ; & depuis douze ans il fait des aimans artificiels aussi bien que ceux d'Angleterre ; quoique jamais les Anglais n'aient voulu publier la maniere dont ils s'y prennent pour exécuter le leur.

L'été dernier, plusieurs voyageurs Anglais étant à Vienne, l'un d'eux envoya chez le P. Hell, en le priant de lui prêter pour quelques heures un morceau de son meilleur aimant artificiel, dont il voulait se servir pour appaiser une violente crampe d'estomac. Le P. Hell se prêta volontiers à cette demande, & bientôt on lui rapporta l'aimant, en lui disant qu'il avait pleinement produit l'effet désiré. Il en fut extrêmement surpris, & sur-le-champ il alla chez l'Anglais même, pour s'informer exactement des circonstances. Il réfléchit sur cette propriété singulière, & après divers essais

il découvrit enfin que la matiere magnétique est analogue au fluide nerveux. Certain de cette découverte, il voulut en étendre l'usage, & il fit faire en conséquence de son acier magnétique toutes sortes d'anneaux, petits & grands, larges de deux ou trois doigts, & de l'épaisseur du fer-blanc. Ensuite, avec de la limaille d'acier commun, il chercha les deux poles de ses anneaux magnétiques. Il fit venir un pauvre homme, qui depuis plusieurs années était violemment tourmenté de spasmes & de convulsions, & à qui les médecins avaient déclaré ne pouvoir procurer aucun soulagement. Il lui appliqua, en présence de deux médecins, quelques-uns de ces anneaux sur le col, le ventre, les cuisses, les bras & les pieds, pour les porter jour & nuit sur la peau nue; ce qui, comme le P. Hell s'en assura, mit & entretint cet homme dans l'état d'une électrisation non interrompue. Au bout de huit jours, il se trouva parfaitement rétabli; & il s'est écoulé trois mois depuis, sans qu'il ait ressenti aucune attaque, quoiqu'il en eût pour l'ordinaire journellement.

Le P. Hell guérit encore, en présence des mêmes docteurs, une vingtaine de malades, jeunes & vieux, riches & pauvres; il a même rendu l'usage des membres à des estropiés; & il fait & continue toutes ces cures sans vouloir en tirer aucun profit, pour ne pas exciter contre lui la jalousie des médecins. Le

D. Mesmeritico fait un journal exact de ces cures, qui sera bientôt imprimé, & auquel on joindra les figures nécessaires.

Le correspondant de Vienne, de qui l'on tient ce récit, assure qu'il a été témoin de ces guérisons merveilleuses, qui continuent sans interruption.

Quand les malades commencent à porter ces anneaux, cela les brûle comme des emplâtres vésicatoires; & le fluide nerveux est aussi-tôt mis dans le mouvement le plus vif. Ordinairement toute la cure est finie en trois jours. Si ce sont des gens en santé qui mettent ces anneaux, ils ne sentent rien, & ils n'éprouvent point en particulier cette ardeur brûlante. Mais les malades ressentent de l'agitation dans les nerfs, quand on approche d'eux un aimant artificiel.

Le P. Hell ayant remarqué qu'il est trop incommode de porter ces anneaux jour & nuit, y a substitué des demi-anneaux, qui produisent le même effet. Cependant il se règle toujours sur les deux poles de ces demi-anneaux, & les dirige principalement suivant le siege de la maladie.

Les médecins de Vienne continuent de leur côté à électriser dans les hôpitaux; mais ils le font, à ce qu'on nous mande, avec si peu de circonspection, qu'ils estropient plusieurs malades, & n'en guérissent que peu ou point.

TROISIEME



TROISIEME PARTIE.
PIECES FUGITIVES.

I. *Idées sur la fécondation des plantes ; par M. BONNET, de diverses académies. Suite.*

J E reviens maintenant au pistil préparé pour l'intromission des poussieres. Je disais qu'on nous avait représenté sa tête sous l'image d'une pomme d'arrosoir. Les botanistes nomment cette tête le *stigmat*. J'avoue que je n'avais jamais bien compris comment les grains de la poussiere des étamines, que j'ai appelés les *grains contenant*, pouvaient pénétrer par les très-petits trous qu'on croyait avoir observés, ou qu'on supposait dans le *stigmat*, & descendre ainsi dans les trompes. Je passe sous silence les difficultés que j'y trouvais, pour venir tout d'un coup à une observation qui m'a fort intéressé : la voici :

J'observais un jour fort attentivement le pistil d'un lys orangé ; je crus appercevoir qu'il y avait une ouverture entre les trois pieces dont le *stigmat* de ce lys est composé : j'essayai aussi-tôt d'introduire délica-

tement entre ces trois pieces la pointe d'une épingle. Je vis avec un extrême plaisir mêlé de surprise, que les trois pieces s'écartaient facilement les unes des autres, & me laissaient voir une grande ouverture béante, ou ce qui revient au même, l'évasement d'un grand entonnoir. Dès ce moment, je ne fus plus embarrassé de me rendre raison à moi-même de l'intromission des poussieres; je découvrais trop distinctement l'ouverture spacieuse ménagée pour cette importante fin.

En continuant mes recherches, je m'assurai que les trois pieces du stigmate étaient douées de ressort, & que leur ressort tendait à les tenir rapprochées, & à fermer exactement l'ouverture du stigmate. Je fis ensuite différentes sections du pistil, les unes transversales, les autres longitudinales, & toutes confirmèrent ma première observation.

J'observai les mêmes particularités essentielles dans le pistil de l'oranger & dans celui du tilleul: le pistil de l'oranger m'offrit en même tems une espece de monstruosité assez remarquable, & qui ne m'y parut pas bien rare; c'était une sorte de greffe par approche d'une ou de deux étamines, avec la tête ou avec le style du pistil. La partie mâle était si étroitement unie à la partie femelle, que ce n'était pas sans quelque peine que je parvenais à les séparer.

Il faudrait étendre cette observation sur la structure d'un pistil à un grand nombre d'especes. Il n'y a pas lieu de douter qu'on ne découvrit une multitude de variétés dans la forme, la position & les proportions de l'ouverture du stigmat. Je puis encore conjecturer avec fondement que le pistil, ou plutôt son stigmat, s'ouvre par un mouvement en quelque sorte spontané, au moment de la fécondation, & qu'il y a des tems & des circonstances où l'espece de vulve est plus ou moins apparente, plus ou moins facile à reconnaître ou à découvrir.

Je ne doute pas qu'on ne parvienne un jour, à force de soins, de patience & d'invention, à découvrir bien des choses intéressantes, & qu'on ne soupçonne point encore dans le jeu des pieces du stigmat, & dans celui des sommets & des poussieres, qui lui correspond. Il y a ici bien des petits mysteres que la nature ne révélera qu'à ses plus chers favoris, ou à ceux qui sauront l'interroger, comme elle veut l'être.

Il serait possible que les sommets excitaient sur la tête du pistil un léger frottement, ou qu'ils y répandissent une liqueur qui la déterminât à s'ouvrir; mais nos faibles conceptions resteront toujours trop au-dessous de la réalité. La Sageffe ordonnatrice connaît seule le fond de ses œuvres.

Lorsque je faisais sur la structure du pistil l'observation intéressante que je viens de rapporter, j'ignorais ce que les botanistes les plus modernes avaient découvert sur ce sujet : mais je ne me pressais point de croire que ce que je voyais leur eût échappé. Je le présumais bien moins encore de l'illustre Linnéus, qui avait tant étudié les parties sexuelles des plantes ; & qui en avait fait une si heureuse & si utile application à la méthode botanique. Je me hâtai donc de consulter ce savant auteur, & voici ce que je lus dans son curieux écrit, intitulé, *Sponsalia plantarum*, §. 25. *Viola tricoloris* C. Baub. flos, hoc jucundo spectaculo ostendit, flore nempe vix adhuc explicato, virgineam vulvam lascive hiantem, globi instar concavi, & ad latus aperti, albam & nitidam ; simul ac autem genituram suam projecerunt quinque ejus inter se affines mariti, totam vulvam farina genitali repletam, colore fusco despurcatam observabis, tuba tamen existente clara & pellucida. Ante hanc fecundationem si comprimis vulvam, stillabit liquor quidam lacunarum melleus, qui farinam istam genitalem retinet, attrahit & forte extrahit. Gra-tiola, continue notre auteur, *astro venereo agitata pistillum stigmatе hiat rapacis instar draconis, nil nisi masculinum pulverem affectans ; at satiata rictum claudit, deflorescit,*

fecundata fructum fert, & in aliis aliter. Et, dans le paragraphe 29, *stigma*, dit-il, *est vulva in qua agit genitura maris, quaeque hanc excipit. Stylus est vagina, vel potius pars illa quae tubae fallopianae respondet.* J'avais donc bien raison de présumer que j'avais été prévenu par le célèbre professeur d'Upsal, & sans doute que je l'avais été par d'autres botanistes. Le Théophraste de Berlin, que j'ai cité plus d'une fois dans ce petit écrit, paraît avoir observé cette grande ouverture du stigmaté, quoiqu'il ne s'exprime pas là-dessus d'une manière aussi claire ni aussi détaillée que le chevalier Linnéus. Voici ses termes : " Quand la poussière des fleurs a obtenu la perfection requise pour la fécondation, de façon que ses anthers doivent s'ouvrir, ce qui a coutume d'arriver successivement, à mesure que les fleurs s'épanouissent, & qui doit même se réitérer à diverses reprises ; alors aussi ces fleurs ont toujours une situation parfaitement adaptée à la fécondation de l'organe femelle ; c'est-à-dire, qu'elles peuvent approcher plus près, ou retirer en arrière le stigmaté du pistil, ou la fente de l'ouverture qui est au tuyau de l'*uterus*, autant que cela est nécessaire., & que l'irritation dure, comme on peut l'observer dans toutes les autres fleurs hermaphrodites fertiles. Ce stigmaté

est pour l'ordinaire velu en-dehors, & garni, comme le font en-dedans les canaux qui conduisent le fruit à l'ovaire, ou à son *uterus*, de verrues déliées, de différentes figures, entre lesquelles la poussiere des plantes est portée extérieurement & répand son huile. Ces verrues sont de petits canaux qui, lorsque les fleurs viennent à s'ouvrir, fournissent aussi auparavant une quantité considérable d'une singuliere humidité fort analogue à celle que les vésicules de la poussiere des fleurs transudent: c'est alors proprement le point de la fécondation, & elle arrive ou avant, ou après. Cette circonstance mérite d'être remarquée, & il ne faut pas la négliger, comme on le fait quelquefois, quand on veut féconder les fleurs. „ Si donc je n'ai pas le petit mérite d'avoir découvert le premier la maniere dont les poussieres sont introduites dans la trompe, j'ai au moins la satisfaction d'être assuré que je ne m'étais point trompé dans mon observation, puisqu'elle avait été faite par les yeux les plus exercés à voir, & même par les plus grands maîtres en botanique.

Lorsqu'on lit ce que le Plin du nord raconte des amours des plantes, & que j'ai transcrit ci-dessus, on croit lire les amours des mouches ou des papillons, & on oublie bientôt qu'il ne s'agit que de la féconda-

tion d'une plante. Il est même des plantes qui semblent se rapprocher encore plus des animaux à cet égard, & dont les parties sexuelles présentent dans le tems de la fécondation, des mouvemens assez vifs, qu'on dirait très-spontanés, & qui ressemblent beaucoup à ceux qu'on observe dans l'accouplement de divers insectes. Je me suis attaché ailleurs (*) à montrer qu'il n'est point du tout prouvé que les plantes soient absolument insensibles. Je me suis plu à rassembler bien des faits & des considérations de différens genres, qui paraissent se réunir pour nous persuader que l'échelle de l'animalité est beaucoup plus étendue qu'on ne le pense communément, & que les plantes & les animaux ne composent qu'une seule grande famille d'êtres sentans. J'ai suivi, peut-être plus loin qu'aucun naturaliste, les traits frappans d'analogie, qui lient le végétal & l'animal d'une manière si étroite, qu'en approfondissant ces traits, comme j'ai tâché de le faire, on est forcé de reconnaître qu'on ne saurait assigner le caractère distinctif de l'un & de l'autre. Les amours des plantes sont un autre trait plus frappant encore de

(*) *Contemplation de la nature*, part. X, chap. XXX, XXXI; *Palingénése philosophique*, part. IV.

leur analogie avec les animaux, & on peut dire que tout ce qu'elles nous offrent en ce genre n'accroît pas peu la probabilité de l'hypothèse qui leur attribue un certain degré de sensibilité. Combien est-il d'espèces d'insectes & de coquillages dont la fécondation n'offre rien d'aussi animé que ce qu'on découvre dans celle de certaines plantes ! Je ne pense pas que j'aie choqué les règles d'une saine logique, lorsque j'ai traité ce sujet si propre à intéresser les âmes sensibles. Elles ne se refuseront pas à admettre avec moi que la souveraine Bonté, qui a fait le plus d'heureux qu'il était possible, a conséquemment multiplié les êtres sentans, autant que le plan de la création le permettait ; & si ce plan comportait encore que tous les êtres sentans de notre globe parvinssent à un plus grand bonheur après la destruction de ce corps grossier ou de cette enveloppe sous laquelle ils se montrent actuellement à nous, combien la perspective en deviendrait-elle plus intéressante aux yeux du philosophe ! Ce n'est pas ici le lieu de retracer les principaux traits de cette riante perspective ; je dois renvoyer le lecteur à l'ouvrage où j'ai essayé de l'esquisser. (*)

(*La suite le mois prochain.*)

i. (*) Voyez la *Palingénésie philosophique* :

II. *Bazile. Anecdote française. Par M. D'ARNAUD. Suite.*

ILS voyageaient à petites journées. Chaque instant ajoutait un nouveau degré d'intérêt au sentiment de madame de Menneval pour le jeune villageois. Il parlait incessamment de sa mere, du plaisir qu'il goûterait à la revoir, à lui procurer un sort tranquille, à soulager sa vieillesse. La marquise, à ces récits, laissait couler de douces larmes. Pour l'intendant, à mesure qu'ils approchaient de Paris, il prenait un visage plus sombre, un air plus réfléchi ; il avait les yeux fixés tantôt sur Bazile, tantôt sur madame de Menneval ; quelquefois il ouvrait la bouche pour parler à la marquise, & tout-à-coup il gardait un profond silence. Ils étaient à une vingtaine de lieues de la capitale. Remi témoigne une agitation prodigieuse. Madame, dit-il à madame de Menneval, avant que d'arriver, oserais-je vous demander une demi-heure de conversation ? La marquise ne fait pour quel sujet ; cependant elle accorde à Remi l'entretien qu'il desire. Ils se trouvent seuls dans une chambre ; l'intendant a soin de prendre garde si on ne les écoute pas ; ensuite il ferme la porte avec la même précaution, & d'un air mystérieux, vient

s'afféoir auprès de madame de Menneval ; puis paraissant s'occuper d'un discours préparé : --- Je n'imagine point , madame , que vous puissiez douter de mon attachement ; je pense avoir suffisamment prouvé que vos intérêts m'étaient aussi chers que les miens propres ; & peut-être , si la circonstance l'exigeait , vous ferais-je le sacrifice de ce qui me touche davantage. Vous n'ignorez point que dans le monde on daigne me rendre quelque justice ; on convient que je suis en état de donner d'excellens avis , & de porter des lumières sur les affaires les plus embarrassées & les plus délicates. Je vois , madame , avec plaisir que Bazile a excité en vous un intérêt qui , sans doute , ne fera qu'augmenter ; il me paraît nécessaire à votre cœur ; il vous rappelle un fils : mais , madame , il vous attachera encore bien davantage , lorsque je vous aurai communiqué un projet . . . Votre sort en dépend.

Remi s'arrête à cet endroit ; il examinait la marquise qui l'écoutait avec une attention sans cesse plus marquée. Ensuite il reprend la parole , & toujours d'un ton qui semblait annoncer un entretien important : --- Oui , madame , c'est en quelque sorte de votre existence qu'il s'agit. Vous ne sauriez vous dissimuler que la fortune est réellement la vie ; que sans la richesse , on traîne *des jours*

dont la durée n'est qu'un long supplice. J'ai pesé ce qu'on appelle vertu & vice. J'ai vu que l'on pardonnait tout au bonheur, & que le malheur avait l'air coupable ; que sans cette fortune, la beauté, les talens, l'esprit, la grandeur d'ame étaient des présens du ciel fort inutiles, & quelquefois devenaient pour nous une source de mortifications & de chagrins. Vous, madame, par exemple, qui réunissez toutes les graces, dont le mérite est égal à la naissance... Monsieur, interrompt madame de Menneval, laissons là mes agrémens, venons à l'objet de cette conversation. --- La mort de M. votre fils vous a frappée de tous les coups : elle vous cause la douleur la plus vive, & vous enleve un bien considérable, change votre état (passez-moi l'expression, madame) en une situation qui ne differe guere de la pauvreté. --- Je le fais, monsieur. Eh ! ce n'est point là ce que je pleure : c'est un enfant qui m'était cher, & qui ne me sera point rendu ! --- Bazile, madame, adoucira cette perte ; mais, encore une fois, il peut vous être d'une plus grande utilité. Il ne tiendra qu'à vous de conserver votre rang, votre opulence, de ne pas vous laisser dévorer par d'avidés collatéraux parens de M. de Menneval, & indignes de lui appartenir. Attendez-vous à leur mauvaise humeur, à leur cupidité. à

des procès sans nombre, dont peut-être vous mourrez la victime. . . C'est le ciel qui vous envoie ce jeune villageois. . . J'en assez dit. . .

--- Monsieur . . . monsieur . . . expliquez-vous . . . tout ceci est une énigme. . . ---

Qu'il vous serait facile de deviner, madame ! J'avais cru parler clairement (Remi baisse le ton). Monsieur votre fils n'avait approché sa famille que dans sa plus tendre enfance ; enseveli dès ses premières années dans une terre isolée, il n'était guère connu que de moi & du vieux Chamberi, ainsi que de votre femme-de-chambre qui vous est extrêmement attachée. . . --- Eh bien, monsieur ? . . . Trouveriez-vous bien difficile . . . de lui substituer. . . La marquise se leve avec indignation. --- N'achevez pas, monsieur ; que voulez-vous ? que me proposez-vous ? & c'est là votre projet ? mon déshonneur, un artifice abominable, un crime. . . --- Je vous le demande en grâce, madame, remettez-vous. . . Vous ne m'avez point entendu ; daignez vous rasseoir ; oui, ayez la bonté de m'écouter un instant, un seul instant ; je vous en conjure. Souvenez-vous que c'est le désintéressement le plus pur qui m'anime & qui vous conseille. D'ailleurs, vous êtes bien la maîtresse de céder à mes représentations, ou de vous y refuser ; je ne propose mes idées que pour les soumettre aux

vôtres. On ne fera que ce que vous desirerez. Dites-moi, je vous prie, madame, qu'appellez-vous crime ? Le premier des crimes est d'être dans l'infortune. Je n'emprunte point des couleurs romanesques, comme la plupart des hommes, qui n'ont dans la bouche que d'éternelles impostures. Je vous présente le tableau de la vérité, de l'expérience : rien de plus effrayant, de plus révoltant, de plus condamnable que le malheur. Je suis forcé de vous le redire : tous ces avantages que la nature vous a prodigués, dénués de la richesse, vous nuiront plutôt qu'ils ne vous serviront. Vous êtes sensible : à chaque instant vous essuierez de ces mortifications homicides qu'on a de la répugnance à s'avouer à soi-même. La comparaison de votre état présent avec votre situation passée fera pour votre ame une image d'autant plus désolante qu'on ne se fait point au mépris, & je ne dois point vous le cacher. On vous dira le contraire, & on vous en imposera : le mépris est le partage nécessaire de l'adversité. Voilà le trait assassin qui la poursuit, qui la déchire, & dont rien ne peut la sauver. D'ailleurs, madame, qui souffrirait de la privation d'un bien qu'assurément M. de Menneval vous eût laissé, s'il avait prévu sa fin si prochaine ? Des parens qu'à peine il connaissait, qui ont accu-

mulé d'immenses richesses , la plupart indignes de leur extraction , & qui déshonorent par leur conduite la mémoire de votre époux. En profitant donc d'une fortune qui semble s'offrir sous vos mains , qui réellement vous appartient plus qu'à ces especes de ravisseurs qui abusent des loix , vous êtes bien sûre d'entrer dans les vues de votre mari. Vous tirez de la poussiere la vertu , le mérite , & Bazile en est rempli. Vous créez , en quelque sorte , un second fils qui vous tiendra lieu de celui que vous pleurez , qui aura pour vous de la reconnaissance , de la tendresse. Vous serez la bienfaitrice de la société , en mettant dans son sein un individu qui , graces à vos leçons & aux miennes , pourra l'honorer , la servir , lui être utile. C'est bien plus que d'enrichir une famille. Par-là vous répandez vos dons sur le corps général de l'humanité ; vous corrigez ces abus tyranniques que la nature défavoue ; vous placez son heureux ouvrage dans son jour... Ce sont là , madame , de ces observations approfondies , qui échappent aux esprits médiocres. . . --- Je ne reviens point de ma surprise ! Vous , monsieur , que j'ai cru si vertueux , que j'avais choisi pour donner des instructions à mon fils ! . . . --- Eh ! madame , ce n'est point à la vertu que je manque , c'est à d'absurdes conventions que

le sage , selon les circonstances , doit adopter ou rejeter ; il s'habille suivant les saisons , & dans le moral tout ressemble à-peu-près à nos habillemens : notre utilité , madame , notre bien-être , voilà notre unique objet , le but de tout ce qui existe. En faisant le bonheur de Bazile , vous assurez le vôtre. Maîtresse d'un bien suffisant pour céder à vos penchans , combien d'infortunés vous devront alors leur soulagement , tandis que , tombée dans un état au-dessous de la médiocrité , vous n'auriez à leur offrir qu'une pitié stérile ! Et quels tourmens pour une ame sensible ! Le besoin d'obliger n'est-il pas le premier de ses transports , ainsi que de ses plaisirs ? Etre privé de cette satisfaction est le comble du malheur. J'irai plus loin : c'est outrager , c'est blesser l'humanité , que de ne pas retrancher à des gens indignes de posséder des richesses , les moyens d'être arrogans , durs , ingrats , avarés. . . --- Mais , monsieur , le mensonge atroce , le vol que je fais aux héritiers de mon mari , comment le justifier ? . . . Vous avez beau vous appuyer de raisonnemens spécieux & qui ne sauraient être vrais , il m'est impossible de me le déguiser : je me souillerais d'une bassesse infame , punissable. . . N'espérez point me surprendre : je serais très-portée à rapprocher Bazile de moi pour la vie , à tromper mon chagrin ,

en me figurant que j'éleve mon fils ; j'aurais goûté une satisfact on inexprimable à faire du bien , à secourir ceux que l'adversité poursuit : mais je suis déterminée à me voir moi-même plongée dans cette infortune si accablante , plutôt que d'en sortir par une action dont la pensée seule me fait horreur. --- Peut-être , madame , craignez-vous l'indiscrétion ? J'ai tout arrangé , vos domestiques n'ouvriront jamais la bouche. Je fais comment m'assurer de leur silence . . . Nous l'acheterons. . . --- Que dites-vous , monlieur ? Vous avez eu l'audace. . . Je vais éclater. Je renvoie à l'instant Bazile à sa mere , & nous ne nous reverrons jamais.

On pense , après ce refus si bien articulé de la marquise de se prêter à des suggestions criminelles , que Remi ne tentera plus de nouveaux efforts. Il n'est point déconcerté ; il redouble ses assauts ; il fait qu'un sexe qui réunit tous les charmes , est jaloux d'en conserver l'éclat , d'en étendre l'empire ; que la femme la-plus sage n'est point exempte du desir de plaire. Il ne cesse d'exposer aux yeux de madame de Menneval l'opulence comme l'ame & l'entretien de la beauté. Il a déployé tout son génie corrupteur. Nous l'avons dit : la faiblesse dégradait les vertus de madame de Menneval. Enfin le coupable Remi l'emporte. Il a égaré la marquise , l'a fait tomber
dans

dans le piège. Il se charge de mettre en œuvre les ressorts qu'il a inventés. On est sûr de la discrétion du peu de personnes qu'il a fallu associer à l'exécution du complot. Il est donc décidé que Bazile passera pour le fils de madame de Menneval ; mais il n'est pas tems encore qu'il paraisse. Remi prendra le soin de l'y préparer. Il répond du succès ; il écarte les craintes, les irrésolutions, les remords.

Ils sont arrivés à Paris, & l'acteur principal de l'espece de comédie que Remi a imaginée, est aussi-tôt conduit dans une maison solitaire, située à l'extrémité d'un des fauxbourgs de la capitale. Il n'est visible que pour la marquise, son instituteur, & le vieux domestique Chamberi.

Remi va répandre par-tout le retour de madame de Menneval. Il n'oublie point d'ajouter que le marquis son fils est revenu avec elle, & que la petite vérole, dont il sort à peine, a obligé sa mere de le tenir éloigné du monde pour quelques mois.

L'honnêteté de la marquise se révoltait sans cesse, & sans cesse elle était subjuguée par l'audacieux intendant qui l'affervissait. Lorsqu'on lui parlait de son enfant, elle ne pouvait cacher son embarras : l'adroit Remi qui ne la perdait point de vue, accourait la rassurer. Il s'emparait de la conversation,

& remplissait, avec une hardiesse soutenue, le roman sur le jeune Menneval. Il n'était frappé que du motif qui l'engageait à risquer une pareille démarche ; maître du secret de la marquise, d'un secret si important, il lui ferait aisé de la contraindre au mariage qu'il méditait, s'il ne parvenait point à la séduire & à lui plaire. Voilà sur quelle image Remi tenait ses regards attachés, & il possédait l'art de cacher ce but de toutes ses actions, de tous ses desirs, de tous ses artifices. Il avait sur-tout cette qualité si nécessaire à quiconque brûle de *faire fortune*, le talent de se rendre utile. C'est par-là qu'on se concilie la faveur, qu'on l'enchaîne. Voulez-vous sur-tout maîtriser un sexe doux & charmant, qui vole au devant du joug ? flattez ses goûts, consacrez ses caprices, sachez l'amener au point d'avoir réellement besoin de votre appui. La vertu, dira-t-on, repousse ces manœuvres ; mais c'est là ce qui ouvre au vice tant de chemins différens, ce qui lui procure une félicité apparente. Il est vrai que cette félicité si fautive n'est pas ce bonheur pur & inaltérable dont jouit l'homme vertueux : ni les richesses, ni les grandeurs ne le séduisent ; c'est la paix de l'ame qu'il recherche. Cromwell, souverain du monde entier, & dans l'espace d'un regne de qua-

tre-vingts ans, eût-il goûté un quart d'heure de la vie de Fénelon ou de Catinat?

Remi était assez à plaindre pour préférer le bien & l'éclat, à la probité. Il lui reste présentement à poursuivre un ouvrage commencé selon lui si heureusement. On attaque d'abord notre jeune villageois par tous les endroits faibles de l'humanité : on excite son orgueil ; on lui insinue le fol amour de soi même, la stupide vanité, le goût frivole de la parure. On lui apporte plusieurs habits élégans à choisir. Remi & le valet-de-chambre l'instruisaient dans toutes ces sérieuses bagatelles qu'on nomme *l'air du monde*. La nature s'était montrée si bienfesante envers Bazile ! L'art avait peu à faire pour le placer au nombre des séducteurs à la mode. Malgré l'espece d'enchantement où l'on cherchait à le retenir plongé, il ne cessait cependant de regretter sa mere. Il lui écrivait souvent, & lui faisait tenir l'argent que madame de Menneval lui donnait.

Le nouvel état de Bazile, quelque préférable qu'il lui parût être au premier, lui causait de l'inquiétude. Il s'attachait en vain à pénétrer la raison qui répandait autour de lui la défiance & le mystere. Il n'allait point ouvertement dans Paris. Les promenades lui étaient interdites. Remi passait des journées entieres à le faire lire, à converser avec lui.

La marquise , en l'approchant , laissait éclater une satisfaction mêlée de tristesse ; elle redisait à chaque instant , comme emportée par un mouvement involontaire : que n'est-il mon fils ! Elle regardait le jeune homme attentivement : ses yeux se couvraient de larmes ; quelquefois elle le repoussait avec humeur. Un trouble inconcevable se faisait voir dans toutes ses actions ; Bazile lui en témoignait sa peine. Après sa mère , madame de Menneval était sans contredit ce qu'il aimait le plus : mais il ne cachait point que la vue de Nicole manquait à son bonheur. Il ne s'entretenait que de la joie qu'il ressentirait à revoler dans ses bras , à verser sur elle tous les bienfaits qu'il aurait reçus de la marquise.

L'auteur de l'intrigue désespérait d'amener son élève où il voulait le conduire. Il prévoyait que jamais le jeune homme n'adopterait l'impression qu'on essayait de lui insinuer ; que la mère , en un mot , serait un obstacle insurmontable à l'exécution de son projet. Que fait-il ? Remi s'était aperçu que Bazile nourrissait un fonds de sensibilité dont l'essor n'attendait qu'un objet pour se développer. Le jeune homme touchait à cet âge où la moindre étincelle produit l'incendie de l'amour. L'artificieux intendant lui fait voir , comme par hasard , dans un jardin

auprès de Paris , une beauté naissante , ou plutôt une enchanteresse , contre laquelle tout autre même qu'un cœur neuf & sans expérience n'aurait pu se défendre. En effet , mademoiselle d'Amerville , c'est le nom de la jeune personne , réunissait tous les charmes , la taille déliée , les cheveux d'une couleur séduisante , un front où la dignité & la candeur s'élevaient à la fois , des yeux qui rassemblaient la langueur , la vivacité , la modestie , le feu de l'ame , la séduction de l'attendrissement ; une bouche , c'était là que dominait l'attrait de la volupté : c'était de ces levres de corail que s'élançait le trait qui portait l'atteinte décisive.

Remi lit dans les regards de son disciple. Il surprend le ravage qu'a produit un seul moment de la présence de mademoiselle d'Amerville ; dès cet instant , il envisage son triomphe comme assuré ; Bazile ne se rassasiait point de cette vue. Il veut parler à son conducteur : il ne faisait que balbutier , quand Remi lui propose d'entrer dans le jardin. Il s'arrache à son ivresse ; nouvelles graces , nouveaux enchantemens qui le frappent dans mademoiselle d'Amerville. Le son de sa voix est si flatteur ! sa politesse a tellement la douceur & le charme du sentiment ! Un torrent de délices s'est répandu dans l'ame du jeune homme. Il est transporté d'amour : l'habile

intrigant l'enleve à propos à cette situation violente. Bazile ne voit plus l'auteur de ce bouleversement subit de tous ses sens ; mais il emporte le trait mortel qui l'a blessé. Le peu de mots échappés à cette charmante personne sont gravés dans sa mémoire, ou plutôt dans son cœur. Ils y ont laissé une impression que l'intendant aura soin encore d'approfondir.

Remi laisse son pupile à cette mélancolie qui est bien le caractère & l'expression de la passion véritable. Il se hâte de courir chez madame de Menneval : --- Madame, nous avons vaincu : Bazile enfin est à nous, & ne saurait nous échapper ! Vos bienfaits, mes soins, sa vanité contente, rien n'était capable de nous l'asservir : l'idée de revoir sa misérable retraite, de retourner auprès de sa mere, nous l'arrachait. Il ne rompra plus nos liens : j'ai su que mademoiselle d'Amerville était à sa campagne. J'ai entraîné Bazile vers ce séjour : un hasard heureux a permis qu'elle fût seule dans son jardin ; notre jeune homme ne l'a pas plutôt entrevue qu'il en est devenu idolâtre. J'ai feint d'avoir fermé les yeux sur l'agitation qu'il éprouvait. J'ai profité d'un moment où la jeune personne était seule encore ; nous sommes entrés dans le jardin : elle a dit à Bazile quelques mots qui ont achevé sa défaite. Je l'ai

ramené chez lui , enivré , éperdu , accablé des nouveaux sentimens qui le tourmentaient. C'en est fait ! nous en disposerons à notre gré. C'est une argille qui aujourd'hui prendra dans mes mains toutes les formes qu'il vous plaira de lui donner. Daignez seulement , madame , ne vous point opposer au plan que j'ai imaginé. Je vous le répète , je me charge de la réussite : votre fortune est affermie , madame , & vous avez retrouvé votre fils.

La faible madame de Menneval , dont l'indolence n'osait résister à l'ascendant de Remi , s'abandonne entièrement à sa coupable intelligence , & laisse , en gémissant , se tramer un complot qui blesse à la fois la vérité & l'honneur.

Que pensait Bazile livré à lui-même ? Jamais il n'a senti de pareils transports ; c'est un feu subtil qui court dans ses veines , que chaque instant augmente. Il était plein de tendresse pour sa mere , il croyait qu'on ne pouvait aimer davantage ; mais quelle différence de ces sentimens avec ceux dont l'a enflammé mademoiselle d'Amerville ! Oserait-il bien la revoir , lui parler ? Lui convient-il d'aimer une *demoiselle de cette condition* ? Encore si elle était son égale , il pourrait aspirer à l'épouser. Quelque fortune que lui procure madame la marquise , jamais il ne

parviendra à s'élever à cette divine personne. Elle est si remplie de charmes ! & il est si peu fait pour lui offrir son cœur ! Il sent bien, il sent vivement tout ce qu'elle inspire ; mais il n'aura jamais assez de science pour lui exprimer à quel point il l'aime. Je me prosternerai à ses genoux, disait-il en lui-même, comme devant une divinité, & je lui redirai tant de fois & avec tant d'ardeur combien elle est belle, combien je l'adore ! A-t-on besoin d'esprit pour dire que l'on aime, quand c'est aussi sincèrement, aussi tendrement, aussi vivement que je l'éprouve ? O adorable personne ! Comme ce qu'elle m'a dit retentit encore dans mon cœur ! comme mon ame était sur sa bouche ! . . . Je n'ai rien vu de pareil dans notre village ; il faut avouer que ces dames de Paris ont un air . . . Je ne la verrais plus ! Ah, j'en mourrais ! j'en mourrais ! Il faut que je parle à M. Remi, que je lui fasse part de tout ce que je souffre. C'est un mal que de vivre ainsi, & cependant je serais bien fâché qu'on me guérit. Le besoin de pleurer me suffoque ; & quand ces larmes m'échappent, je ne sais, elles ont pour moi une douceur que je préférerais à tous les plaisirs imaginables ; elles me semblent couler du fond de mon cœur même. Que je chéris ma douleur ! Je voudrais toujours être seul, & m'occuper, me

remplir de cette divine personne! ... Ah! ma mere, ma mere, pourquoi vous ai-je quittée? ... Je reste à Paris, m'y voila retenu, enchainé! Non, je n'aurai jamais la force de retourner à notre village.

(*La suite au Journal prochain.*)

III. *Petit écrit sur l'arrêt du conseil du 13 septembre 1774, qui permet le libre commerce des bleds dans le royaume.*

Je ne suis qu'un citoyen obscur d'une petite province très-éloignée; mais je parle au nom de cette province entiere, dont tous les habitans signeront ce que je vais dire.

Nous gémissions depuis quelques années sous la nécessité qui nous était imposée de porter notre bled au marché de la chétive habitation qu'on nomme capitale. Dans vingt villages les seigneurs, les curés, les laboureurs, les artisans étaient forcés d'aller ou d'envoyer à grands frais à cette capitale. Si on vendait chez soi à son voisin un septier de bled, on était condamné à une amende de cinq cents livres; & le bled, la voiture & les chevaux étaient saisis au profit de ceux qui venaient exercer cette rapine avec une bandouliere.

Tout seigneur qui dans son village donnait du froment ou de l'avoine à un de ses

vassaux , était exposé à se voir puni comme un criminel : de sorte qu'il fallait que le seigneur envoyât ce bled à quatre lieues au marché , & que le vassal fit quatre lieues pour le rapporter à sa porte , où il l'aurait eu sans frais & sans peine. On sent combien une telle vexation révolte le bon sens , la justice & la nature.

Je ne parle pas des autres abus attachés à cette effroyable police ; des horreurs commises par des valets de bourreau ambulans , intéressés à trouver des contraventions ou à en forger ; des querelles quelquefois très-sanglantes de ces commis avec les habitans auxquels on ravissait leur pain ; des prisons dans lesquelles cent prétendus délinquans étaient entassés ; de la ruine entière des familles ; de la dépopulation qui commençait à en être la suite.

C'est dans l'excès de cette misère que nous apprîmes qu'un nouveau ministre était venu à notre secours. Nous lûmes l'arrêt du conseil du 13 septembre 1774. La province versa des larmes de joie , après en avoir versé longtemps de désespoir.

J'avoue que j'admirai l'éloquence sage , convenable & nouvelle , avec laquelle on faisait parler le roi , autant que je fus sensible au bien que cet arrêt faisait au royaume. C'était un pere qui instruisait ses enfans ,

qui touchait leurs plaies, & qui les guérif-
fait : c'était un maître qui donnait la liberté
à des hommes qu'on avait rendu esclaves.

Quelle est aujourd'hui ma surprise, de voir
que des citoyens pleins de talens, condam-
nent dans l'heureux loisir de Paris, le bien
que le roi vient de faire dans nos campagnes !
Le ministre, certain de la bonté de ses vues,
permet qu'on écrive sur son administration,
& on se sert de cette permission pour le
blâmer.

Un homme de beaucoup d'esprit, qui pa-
rait avoir des intentions pures, mais qui se
laisse peut-être trop entraîner aux paradoxes,
prétend dans un ouvrage qui a du cours, que
la liberté du commerce des grains est per-
nicieuse, & que la contrainte d'aller ache-
ter son bled aux marchés est absolument
nécessaire.

Je prends la liberté de lui dire que ni en
en Hollande, ni en Angleterre, ni à Rome,
ni à Geneve, ni en Suisse (*), ni à Venise,
les citoyens ne sont obligés d'acheter leur
nourriture au marché. On n'y est pas plus

(*) A Rome & à Geneve, les boulangers sont
obligés de prendre le bled aux greniers de l'état,
non au marché. A Londres, malgré d'anciennes
loix tombées en désuétude, tout est libre, comme
en Hollande & en Suisse.

forcé qu'à s'y pourvoir des autres denrées. La loi générale de la police de tous les peuples est de se procurer son nécessaire où l'on veut. Chacun achete son comestible, sa boisson, son chauffage par-tout où il croit l'obtenir à meilleur compte : une loi contraire ne serait admissible qu'en tems de peste, ou dans une ville assiégée.

Les marchés, comme les foires, n'ont été inventés que pour la commodité du public, & non pour son asservissement : les hommes ne sont pas faits assurément pour les foires ; mais les foires sont faites pour les hommes.

Le critique se plaint de la suppression des marchés au bled. Mais ils ne sont point supprimés ; notre petite ville est aussi bien fournie qu'auparavant, & le laboureur a gagné sans que personne ait perdu ; c'est ce que j'atteste au nom de vingt mille hommes.

Dire que la liberté de commercer anéantit les marchés publics, c'est dire que les foires de S. Laurent & de S. Germain sont supprimées à Paris, parce qu'il est permis de faire des emplètes dans la rue S. Honoré & dans la rue S. Denis.

La raison la plus imposante de l'ingénieur critique, est la perte que peuvent souffrir quelques seigneurs dans leurs droits de halles.

Mais, premièrement, ces seigneurs sont

en petit nombre ; je ne connais personne dans notre province qui ait ce droit. Il n'appartient guere qu'à des terres considérables , dans lesquelles il se fait un grand commerce, & où les marchands des environs viendront toujours mettre leurs diverses marchandises en dépôt. Aucun marché n'est abandonné dans les provinces voisines de la mienne.

Secondement , si quelques seigneurs souffraient une légère perte dans la petite diminution de leur droit de halles , la nation entiere y gagne ; & la nation doit être préférée.

Troisièmement , s'il ne s'agissait que d'indemniser ces seigneurs , supposé qu'ils se plaignent , le roi le pourrait très-aisément , sans altérer en rien la grande & heureuse loi de la liberté du commerce : loi trop tard adoptée , chez nous , qui arrivons trop tard à bien des vérités.

Quatrièmement , il paraît impossible que dans les gros bourgs & dans les villes , le laboureur néglige de porter son bled au marché ; car il est sûr de l'y faire emmagasiner en payant un petit droit. Son intérêt est de porter sa denrée dans les lieux où elle sera infailliblement vendue , & non pas d'attendre souvent inutilement que les paysans ses voisins qui ont leur récolte chez eux , viennent acheter la sienne chez lui. Il me

paraît donc prouvé que la liberté du commerce des bleds produit des avantages immenses au royaume, sans causer le moindre inconvénient. J'en juge par le bien que cette opération a produit tout d'un coup dans quatre provinces dont je suis limitrophe. Mon opinion n'est pas dirigée par l'intérêt ; car on fait que je ne vends ni n'achète aucune production de la terre : tout est consommé dans les déserts que j'ai rendu fertiles.

Il ne m'appartient pas d'avoir seulement une opinion sur la police de Paris ; je ne parle que de ce que je fais, & de ce que je vois.

Après cet arrêt du conseil, qui doit être éternellement mémorable, je ne vois à craindre qu'une association de monopoleurs ; mais elle est également dangereuse dans tous les pays, & dans tous les systèmes de police : & il est également facile par-tout de la réprimer.

On ne fait point de grands amas de bled, sans que cette manœuvre soit publique. On découvre plus aisément un monopoleur qu'un voleur de grand chemin. Le monopole est un vol public ; mais on ne défendra jamais aux particuliers d'aller aux spectacles ou aux églises avec de l'argent dans leur poche, sous prétexte que des coupeurs de bourse peuvent le leur prendre.

On nous objecte que le prix du pain augmente quelquefois dans le royaume. Mais ce n'est pas assurément parce qu'on a la liberté de le vendre ; c'est parce qu'en effet les terres des Gaules ne valent pas les terres de Sicile , de Carthage & de Babylone. Nous avons quelquefois de très-mauvaises années, & rarement de très-abondantes ; mais en général notre sol est assez fertile. Le commerce étranger nous donne toujours ce qui nous manque : nous ne périssions jamais de misère. J'ai vu l'année 1709. J'ai vu madame de Maintenon manger du pain bis ; j'en ai mangé pendant deux ans entiers, & je m'en trouvais bien. Mais, quoi qu'on ait dit, je n'ai jamais vu aucune mort causée uniquement par l'inanition. C'est une vérité trop reconnue, qu'il y a plus d'hommes qui meurent de débauche que de faim. En un mot, on n'a jamais plus mal pris son tems qu'aujourd'hui pour se plaindre.

Je dis même , que dans l'année la plus stérile en bled , le peuple a des ressources infinies , soit dans les châtaignes dont on fait un pain nourrissant , soit dans les orges , soit dans les ris , soit dans les pommes-de-terre , qu'on cultive aujourd'hui par-tout avec un très-grand soin , & dont j'ai fait le pain le plus favorable avec moitié de farine.

Je fais bien que si tous les fruits de la

terre manquaient absolument, & si on n'avait point de vaisseaux pour faire venir des vivres de Barbarie ou d'Italie, il faudrait mourir. Mais il faudrait mourir de même, si nous avions une peste générale, ou si nous étions attaqués de la rage, ou si notre pays était englouti par des volcans.

Fions-nous à la Providence ; mais en travaillant. Fions-nous sur-tout à celle d'un ministre très-éclairé, qui n'a jamais fait que du bien, qui n'a aucun intérêt de faire le mal, qui paraît aussi utile à la France que son pere l'était à la ville de Paris, & qui pousse la vertu jusqu'à trouver très-bon qu'on le critique ; ce que les autres auteurs ne souffrent guere.

F. d. V. S. de F. & T. G. o. d. R.

2 janvier 1775.

IV. *Anacréon, citoyen.*

PISISTRATE expirait, & le peuple d'Athènes

Du royaume agité par divers intérêts,

A son fils Hyparchus abandonnait les rênes.

Quoiqu'à peine il comptât quatre lustres complets,

Il était bienfaisant, il aimait la justice.

Son cœur formait déjà mille utiles projets :

Mais l'art de gouverner veut un long exercice.

Il fallait subvenir aux besoins du moment ,
 Des méchans en crédit anéantir les trames ;
 Sans aigrir les esprits , réformer brusquement ,
 Des ministres des dieux concilier les ames ,
 Faire espérer le peuple , avoir pour soi les femmes
 Dont l'avis influait dans son gouvernement ;
 Il fallait débrouiller le chaos des affaires ,
 Des vautours de l'état rogner un peu les ferres ;
 Discerner les cœurs vrais des cœurs intéressés ,
 Chercher , & recueillir dans un dédale immense
 Les germes de bonheur qu'on avait dispersés.
 Ces travaux ont souvent effrayé la prudence ,
 Et les plus clairvoyans y font embarrassés.

En ces jours orageux , on parlait dans la Grece
 D'un philosophe aimable , oublié par le tems.
 Téos avec orgueil célébrait ses talens ,
 Son luth harmonieux , présent de la mollesse ,
 Son paisible abandon , & ses goûts nonchalans ,
 Et ses rians écrits , dictés par la sagesse.
 Cet ami d'Apollon , loin des cirques vantés ,
 De leurs plaisirs si faux , de leurs pompes si vaines ,
 Assis dans ses bosquets , auprès de ses fontaines ,
 Cultivait les vertus au sein des voluptés ,
 Et laissait la fortune aux intrigans d'Athenes.

Voilà , dit Hyparchus , le conseil que je veux.

82 JOURNAL HELVETIQUE.

Je ne souffrirai point, quoi que ma cour me dise,
Qu'un méchant me corrompe, ou qu'un pédant
m'instruise.

Je desire un Mentor qu'entourent les jeux,
Qui, malgré sa science, ait l'esprit d'être heureux,
Et par un doux chemin au bonheur me conduise.
Partez, obéissez, cherchez Anacréon.

On a de trop d'ennuis fatigué mon enfance ;
Je veux qu'avec adresse égayant la leçon,
Et cette gravité qui suit l'expérience,
Un sage, en raisonnant, fasse aimer la raison.

Des galères déjà sur les flots sont lancées.

Hyparchus a remis des lettres de sa main.
Au chantre de Téos elles sont adressées ;
Il l'invite en ami, bien plus qu'en souverain.
On aborde, on s'empresse, on le découvre enfin,
Couché tranquillement à l'ombre d'une treille,
Laisant tomber des fleurs de sa débile main,
Le front enluminé d'une couleur vermeille,
Peignant un cœur joyeux dans un sommeil serein.
Lycoris soutenait sa tête chancelante,
L'ornaît de myrthes verts, la posait dans son sein,
Dérobaît un baiser sur sa bouche riante,
Et semblait en secret s'applaudir du larcin.
Les zéphirs qu'enchaînaient ces rives fortunées,

Agitaient ses cheveux blanchis par les années :
 Près de lui s'exhalaient les parfums les plus doux ;
 Les oiseaux de ses bois suspendaient leur ramage :
 De sa félicité tout retraçait l'image ,
 Et le plus heureux prince en eût été jaloux.

Il s'éveille , on accourt , il lit. . . Est-ce un men-
 songe ?

D'où me vient cet écrit ? Quel est cet appareil ,
 Dit-il ? Sous ces berceaux je me livre au sommeil ;
 J'y retrouve un plaisir dans la douceur d'un songe,
 Et la faveur d'un roi m'attendait au réveil !

Il élude , il refuse : il relit & balance. . .

Lycoris le regarde ; il cede à Lycoris.

Mandé par une cour , retenu par les ris ,
 Les ris sont toujours prêts d'avoir la préférence.

Puis soudain il se dit : ne vit-on que pour soi ?

Hyparchus est aimable ; Hyparchus m'intéresse.

Monarque & citoyen , il est sacré pour moi.

Allons , il faut le voir , l'humanité m'en presse ;

Il faut , mettant ma gloire à lui prouver ma foi ,

Par ce brillant exil honorer ma vieilleffe ,

Et faire mille heureux , en conseillant un roi.

Dans ces réflexions quelque tems immobile ,

Il se décide & part : Lycoris dans ses bras

Le retient , l'attendrit , & ne le fléchit pas.

84 JOURNAL HELVETIQUE.

Les reproches font vains & la plainte est stérile.
Mais , cachant la douleur qui le suivra toujours ,
Il tourné encor les yeux vers ce charmant asile ,
Solitaire témoin de ses longues amours ;
Le calme est sur son front, son cœur n'est pas
tranquille ;

Et risquant à regret un reste de beaux jours ,
Il s'arrache au bonheur , dans l'espoir d'être utile.

Le vaisseau qui le porte est couronné de fleurs.
Respectant le destin d'une tête chérie ,

Les flots à peine émus par les vents protecteurs ,
S'ouvrent facilement sous la main des rameurs :

Sous un autre Arion la mer est aplanié.

D'Athènes qui l'attend il va combler les vœux.

Vers lui le peuple vole , Hyparchus le devance.

Venez , dit-il , venez , sage voluptueux ,

Mon guide , mon appui , ma plus chère espérance.

Liguons-nous pour le bien , & gouvernons tous
deux.

Anacréon surpris entre ses bras s'élançe ;
Mais enfin ce Nestor du Pinde & de Paphos ,
Revenu de son trouble après un long silence ,
Sourit à son élève , & lui parle en ces mots :

Prince , jusqu'à présent , j'ai , ne vous en
déplaîse ,

Vécu dans mes jardins , bien plus que dans les
cours.

J'aime beaucoup les lieux où l'on pense à son aise,
Où l'on trompe l'envie en cachant ses amours ;
Car je conserve encor les erreurs du bel âge :
J'ai de l'aveugle dieu retenu le bandeau ;
Le cœur ne vieillit point ainsi que le visage ,
Et des illusions l'effain jeune & volage
Me suit sur le penchant qui m'entraîne au tom-
beau.

Du trône & de ses loix j'ai peu d'intelligence ;
Mais je suis sans parti , sans intérêt , sans fard :
Le zèle près de vous tient lieu de connaissance ,
Et j'aime un jeune roi qui consulte un vieillard.
Causons : l'art de régner, qui paraît si terrible ,
N'est que l'art , selon moi , d'être juste & sensible.
Un monarque est un pere , ou veut le devenir.
Prompt à récompenser , il est lent à punir ;
Et ne pouvant tout voir , tout juger par lui-même ,
Contraint de partager le poids du diadème ,
Une de ses vertus est de savoir choisir. . .
C'est celle de votre âge , & je vous la conseille.
Promettez-moi de fuir ces mortels careffans ,
Qui des molles vapeurs d'un délicat encens ,
Offusquent par degré la vertu qui sommeille.

86 JOURNAL HELVÉTIQUE.

Si la vôtre s'endort . . . le peuple a cent tyrans. *
Cher prince , aimez le peuple ; allégez sa misère.
Un sage veut le bien , les rois doivent le faire.
Fétez les citoyens plus que les courtisans.
Téos vous le dira , je ne suis point sévère :
Mais je ne voudrais pas qu'on flétrit des penchans
Qui promettent en vous du bonheur à la terre.
A de tranquilles soins consacrez vos beaux jours.
Évitez , s'il se peut , les horreurs de la guerre.
Injuste ou légitime , on en souffre toujours :
C'est un art meurtrier , il ne pourra vous plaire ;
Mars est un dieu cruel qui fait peur aux Amours.
J'aime bien mieux les jeux des doctes immortelles.
Environnez leurs fronts des palmes de la paix ;
Secondez leurs travaux , protégez leurs succès ;
Et l'austère avenir , prononçant après elles ,
Vous ceindra d'un laurier qui ne mourra jamais.
Nous autres chansonniers , que par fois on dé-
daigne ,
Nous avons notre prix , vainement disputé.
Brillans avant-coureurs de l'immortalité ,
Il faut qu'on nous chérisse , ou du moins qu'on
nous craigne.
Et l'écho de nos voix , quand nous parlons d'un
regne ,

Répond & retentit dans la postérité.

Ouvrez donc aux neuf sœurs des abris tutélaires ,

Encouragez leur zèle à des progrès nouveaux ,

Et croyez qu'en dépit de vos nobles chimères ,

On n'a point de plaisir à régner sur des fôts.

Sur un front de vingt ans illustrez la couronne ,

Puisez dans votre cœur les maximes du trône ;

La triste expérience endurecit trop souvent .

L'instinct seul des vertus conduit mieux la jeunesse

Que des préceptes vains , emportés par le vent.

La sensibilité fait plus que la sagesse. . .

Mais sur-tout , soyez gai ; c'est un de mes desirs.

Le méchant ne rit point ; tous les tyrans sont
tristes.

De ces infortunés pourquoi grossir les listes ?

Loin de moi la grandeur qui défend les plaisirs.

O rois , que je vous plains ! le dégoût vous dévore :

Il se traîne avec vous au fond de vos palais ;

Il vous rend importun l'éclat qui vous décore.

Ce monstre à vos côtés vient s'asseoir sous le dais ;

Dans le sein de l'amour il vous poursuit encore. . .

Voulez-vous un plaisir qui ne s'use jamais ,

Un moyen d'être heureux , une volupté pure ?

Surprenez l'indigence en ses réduits secrets ;

Si le peuple s'est plaint , appeaisez son murmure ;

88 JOURNAL HÉLVÉTIQUE.

Qu'il renaisse au bonheur , en oomptant vos bien-
faits.

N'en croyez pas des cours la brillante imposture ;
Pour le mieux secourir , voyez l'homme de près ,
Et vous créant un cœur digne de vos sujets ,
Que la tendre pitié vous rende à la nature.

L'insensible étiquette est la mort des vertus.
Son code assoupissant , sa puerile étude
Livre l'ame aux langueurs de la froide habitude ,
Et glace les esprits sous son joug abattus.
Mais on dit qu'en ces lieux votre épouse adorée
Veut , quoique souveraine , agir plus librement ,
De ce joug monotone être enfin délivrée ,
Echapper au costume , & rire impunément.
J'approuve son projet , j'aime sa fantaisie.
On va donc nous prouver qu'on peut régner gai-
ment !

Le ciel n'exige pas qu'une reine s'ennuie ,
Sur-tout lorsqu'elle est jeune , & lorsqu'elle
est jolie.

Le ciel , j'en suis très-sûr , en ordonne autrement.
Il pardonne aux sujets quelques grains de folie ,
Et même aux majestés il permet l'enjouement.
Je veux vous voir tous deux , malgré le diadème ,
Heureux , indépendans , enviés par moi-même ,

Connaître enfin le prix & l'emploi du moment. . .

J'irai reprendre alors mes couronnes de roses ,

Retrouver mes gazons , plus vrais que vos sofas ;

Des festins où je regne articuler les clauses ,

Et cueillant le baiser sur des lèvres mi-closes ,

Régir en badinant mes paisibles états.

Qu'attendrais-je de plus aux bornes de ma vie ?

De pampres couronné , je brave le trépas.

Une ivresse éternelle est ma philosophie.

J'ai du vin grec très-vieux , une très-jeune amie ;

Je crois à son amour , j'adore ses appas :

Le vin qu'elle a versé se change en ambrosie ,

Et le banquet fini , je suis dieu dans ses bras.

Un vœu nouveau pourtant & me pique & m'en-
traîne :

Mon cœur , je l'avoûrai , s'ouvre à l'ambition.

Où , je demande un prix au zèle qui m'amène.

C'est à table sur-tout que brille Anacréon. . .

Et je vais , s'il vous plaît , souper avec la reine.

Je veux en son honneur vider plus d'un flacon :

Je veux, de mon vieux luth arrachant quelque son,

Que mes derniers accens puissent la rendre vaine.

Vous eûtes les conseils , elle aura la chanson.



V. *Épître à Thémis.*

AU tems de Rhée , en ces jours fabuleux ,
Tu vins , dit-on , visiter notre terre :
Mais l'homme , hélas ! ébauché par les dieux ,
Sa cruauté , son orgueil , sa misère ,
Tous les excès que le soleil éclaire
T'enrent bientôt fait remonter aux cieux.
Tu parus peu sous ce triste hémisphère.
Le siècle d'or fut celui des brigands ;
Les fils alors dépossédaient leur père ;
Le bon Saturne avalait ses enfans ;
Et toutefois , à consulter Ovide ,
Sur tes autels fumait un pur encens ;
Du champ d'autrui l'on n'était point avide ,
Toute l'année était un long printemps ,
Des flots de lait serpentaient dans les plaines ,
Flore y fixait les zéphirs inconstans ,
Le miel coulait de l'écorce des chênes ,
Et la campagne à l'homme ami du bien
Prodiguait tout sans qu'on y semât rien . . .
Ovide ment. Puis , croyez aux sornettes ,
Aux beaux discours de messieurs les poètes.
Tu fais la foi qu'on doit à leurs romans.

Laissant ton nom & la fourbe à ta fuite ,
Toujours prônée , & toujours éconduite ,
Voilà ton fort dès le berceau dès tems.

Quelques mortels (il faut pourtant le dire)
Qu'on distingua , qui nous font encor chers ,
Par intervalle éclairant l'univers ,
L'auraient instruit , si l'on pouvait l'instruire.
De Zoroastre , adorateur du feu ,
Tu ne hais point la brillante chimere.
Dans le soleil il vit les traits d'un Dieu ,
En jets de flamme imprimés sur la terre.
Il se trompa . . . tel est notre destin ,
Les mœurs font tout , le reste est arbitraire :
Et comme toi , volontiers je tolere
Ecart d'esprit , quand le cœur est humain.

Confucius fut ton apologiste ,
Tu l'inspiras ; sa vertu n'est point triste ;
Il offre un guide à l'homme infortuné ,
Et , dût frémir plus d'un fier casuiste ,
Il vaut bien mieux que ceux qui l'ont damné.
Ce demi-dieu mit quelque frein au vice ;
Mais , en dépit de son législateur ,
Tu le fais trop , le Chinois est voleur ,
Et ce défaut gâte un peu la justice.

Malgré Solon , & son docte sénat ,

L'Athénien gai , frivole & profane ,
 Sur ta statue érige avec éclat
 L'autel impur de quelque courtisane ,
 Protege un Mime & siffle un magistrat.
 Quant à Lycurgue , il ne saurait te plaire.
 Son but est faux , son code est meurtrier.
 Il a l'esprit d'un moine atrabilaire
 Dictant ses loix dans un cloître guerrier.
 Rome en naissant est déjà tyrannique ;
 Et de Numa le rameau pacifique
 Bientôt fait place à l'orgueil du laurier. . .
 Je ne dis rien de Rome apostolique.

Justinien saisit le fil heureux
 Qui le guida dans tes routes désertes.
 Il s'illustra par un code fameux ,
 Vengea tes droits & répara tes pertes.
 Peut être aussi j'en ferais mon héros :
 Mais de la vue il priva Bélizaire ;
 Il fut ingrat , violent , sanguinaire ;
 Ses cruautés ont flétri ses travaux.
 En m'opprimant , qu'importe qu'on m'éclaire ?

Que dirons-nous de ce fils d'Abdala ,
 Législateur , conquérant & prophète ,
 Qui , se moquant de ta plainte indiscrete ;
 Au nom du ciel cent fois te viola ;

Qui, dans le sang, sur de vastes ruines,
Le fabre en main, au trône s'éleva ;
Dans ses loisirs battait ses concubines,
Fit quelques loix, ou plutôt les rêva ;
Qui sur l'erreur fonda son diadème,
Déshonora le Dieu qu'il fit parler ;
Et cependant arrangea pour lui-même
Un paradis . . . où je voudrais aller ?

Plus constamment le peuple Britannique
T'osa, dit-on, maintenir dans son sein.
Je n'en crois rien : ce peuple si divin,
Autant qu'un autre est faible & fanatique.
Sage Thémis, tu n'auras point trempé
Dans ce complot, ce meurtre juridique
D'un de ses rois, que sa main a frappé.
Cromwel n'était qu'un fourbe despotique,
Cru citoyen sur un trône usurpé.
Ce novateur, tout pétri d'artifices,
Le masque au front, le poignard au côté,
Semblait céder un sceptre ensanglanté,
Qu'il retenait, en déguisant ses vices.
Ton nom par lui fut quelquefois cité,
Et vrai tyran, protecteur affecté,
A force d'art s'entourant de complices,
Il trompa Londres, en criant liberté.

Pierre mérite un renom plus auguste ;
 Mais , trop ardent , il voulut tout forcer ,
 Et recueillir , avant d'ensemencer.
 Pour être grand , il cessa d'être juste.
 Il eut l'esprit , non le cœur d'un héros.
 Rectifiant les abus par des crimes ,
 Législateur entouré de victimes ,
 Sa palme est triste & croit sur des tombeaux.

Tu le vois bien , par-tout , belle étrangère ,
 Par-tout hélas ! tes affronts sont égaux.
 Pour rédiger l'arrêt qui t'est contraire ,
 Très-sensément l'Espagnol délibère ;
 Le Suisse à tort nous vante ses travaux ;
 C'est te trahir , que d'être mercenaire.
 Parmi ses joncs en proie à cent fléaux ,
 Souvent aussi le Hollandais rustique
 A l'injustice ouvrit ses tribunaux.
 On déranga son flegme économique ;
 Et succombant à l'orgueil des Nassaux ,
 De Barnevell le cœur patriotique
 T'implore en vain sous le fer des bourreaux.

Eh ! parmi nous obtiens-tu plus d'empire ?
 Si nous montons jusques aux premiers tems ,
 J'y vois des foux ou de vils fainéans ,
 Ton nom souillé , ton voile qu'on déchire ,

De tristes rois chicanés par des grands ,
 Un trouble affreux , un aveugle délire ,
 De fots sujets , & de plus fots tyrans.
 Chaque seigneur , au gré de son caprice ,
 Créait des loix & rendait la justice.
 L'un s'en venait , une pique à la main ,
 Et tout botté , siéger parmi des moines :
 L'autre en surplis gourmandait des chanoines ,
 Qui , pour leurs droits , se battaient en latin.
 En privilege érigeant les scandales ,
 De son voisin on troublait le repos ;
 Fraudant l'époux par de galans impôts ,
 On moissonnait l'honneur de ses vassales ,
 Et sans scrupule on volait ses vassaux.

Un regne alors n'était qu'une tutele.

On vit depuis un grave parlement ,
 Des mois entiers s'assembler avec zele ,
 Pour aviser & juger sainement
 Si Jeanne d'Arc était vraiment pucelle.
 On te pouvait servir plus décemment.

Convenons-en : au sein de ma patrie ,
 Même tes chefs t'ont par fois avilie.
 Mais , c'en est fait ; voici des jours nouveaux.
 Plus fortuné , le peuple te desire.
 L'économie , appui de ton empire ,

Introduit l'ordre au milieu du chaos :
 Sully renaît, Machiavel expire.
 Le bon esprit va nous faire oublier
 Les longs excès de l'esprit financier.
 Un citoyen s'arme pour le détruire.
 M. . . . formé par tes leçons,
 Trop éclairé pour n'être que sévère,
 Adoucissant ton noble ministère,
 Te rend dans lui l'ame des Lamoignons.
 Un sage heureux, qui fait instruire & plaire,
 Qui de son fort a mérité l'éclat,
 En se jouant, a d'une main légère
 Su démêler les rênes de l'état.
 Avec adresse il ose enfin t'admettre ;
 La probité va régner à son tour :
 Chacun pourra, tel est le droit du jour,
 Faire le bien . . . sans trop se compromettre ,
 Et sans risquer d'effaroucher la cour.

Qu'ai-je entendu ? La renommée agile ,
 Bruyant écho , libre organe des cœurs ,
 Te reconduit jusques dans cet asyle ,
 Où sur les lys siègent tes défenseurs.
 Déjà sourit la timide innocence ,
 En revoyant ses premiers protecteurs ;
 Le zele actif a repris ta balance ;

Ton glaive seul est caché sous des fleurs.
 Juste & sensible, une auguste princesse,
 L'honneur du trône, où brille sa beauté,
 Pour faire aimer ton austere sagesse,
 Conduit vers toi la tendre humanité;
 Pallas te suit, la loi te sert de guide,
 Et te précède avec sécurité:
 Un jeune roi te couvre d'une égide,
 Et des rayons de son autorité:
 Plus d'intrigant, plus d'exacteur averse;
 Le droit public fera seul consulté:
 Tout se ranime. . . Et la fable d'Ovide
 Pourra fort bien être une vérité!

VI. *Vers pour le portrait de M. DE BUFFON.*

PEINTRE de la nature, & sublime comme elle,
 Son tableau doit durer autant que le modèle.

A U T R E S.

DANS ses écrits la force est joint à l'harmonie,
 Et l'éloquence y peint ce qu'a vu le génie.

VII. *Observations sur la propagation de diverses especes d'animaux domestiques. (*)*

UN agronome Silésien a communiqué ces

(*) Tiré de la gazette de commerce.

observations à la société patriotique de ce duché.

Par un état exactement dressé pendant dix années consécutives, il a reconnu qu'il naissait dans ce pays beaucoup plus de bêtes à cornes, de bêtes à laine, de poulets & d'oisons, femelles, que de mâles.

Il naît neuf brebis pour un bélier, vingt-six vaches pour un taureau, quinze poules pour un coq.

Les vieilles vaches portent le plus de mâles; les vieilles jumens, tout au contraire, plus de femelles. . . Quant aux mâles qui couvrent les unes & les autres, il naît plus de femelles des vieux, plus de mâles des autres.

Il a été un tems où l'on n'a pu avoir des chapons, parce qu'on n'avait que des vieux coqs.

Dans le même tems, il y avait deux tiers de dindonneaux de plus que de jeunes poulets d'Inde, parce que les coqs étaient jeunes & en nombre suffisant.

Une jeune femelle couverte par un vieux mâle, produit une femelle; une vieille, plus de mâles. Le fruit de ces accouplemens ressemble d'ordinaire à la plus jeune des bêtes accouplées.

Lorsque les mâles & les femelles sont à-peu-près du même âge, ils engendrent à-

peu-près la même quantité de femelles & de mâles.

Dans le tems où l'auteur de ce morceau faisait ses observations, il survint une épi-zootie. Jusqu'alors il avait cru que les femelles périssaient plus facilement que les mâles : la perte fut à-peu-près la même dans les deux sexes. Sur un nombre très-considérable, il ne mourut que quatre moutons moins que de brebis.

La différence réciproque des âges influe donc puissamment sur le sexe des animaux engendrés. La nature enseigne donc à l'observateur le moyen de multiplier un sexe plutôt qu'un autre, selon le besoin qu'on en a. Il serait donc très-important en tout pays de dresser de pareils états de proportions. Il faut tout observer.

L'auteur de ces remarques possède de vastes domaines, sur lesquels il élève de nombreux troupeaux. Il a vu en homme habile, & il a observé en grand. Il tient un registre exact des naissances, des maladies, des morts, &c. de son bétail. Voilà des hommes dignes d'être cultivateurs, & capables d'instruire les autres.



VIII. *Séance de l'académie royale des sciences
& belles-lettres de Berlin.*

L'ACADÉMIE royale des sciences & belles-lettres de Prusse, tint le jeudi 26 janvier dernier, son assemblée publique pour célébrer l'anniversaire de la naissance du roi.

M. le conseiller privé Formey, secrétaire perpétuel, fit l'ouverture de la séance par le discours suivant :

“ Appelé, messieurs, depuis si long-tems à célébrer les heureuses époques de la naissance de notre grand monarque, & de son avènement au trône; malgré la médiocrité de mon éloquence, il m'a paru qu'on s'étonnait quelquefois de ce que je ne me répétais point, & de ce que j'avais toujours quelque nouvelle idée, quelque nouveau point de vue à présenter. J'ai réfléchi sur la cause de ce succès, & je crois l'avoir trouvée. C'est que je n'ai jamais mis la flatterie en usage. Cet art vil & insidieux a beau épuiser toutes ses ressources : son indigence perce à travers les plus spécieuses apparences, & déshonore tout à la fois celui qui loue & celui qui est loué. Malheureusement ce langage est fort en vogue; oserais-je le dire? il est accredité & habituel vis-à-vis des grands, & sur-tout, des dieux de la terre,

des souverains. Quoique LOUIS XIV, sans être à la lettre grand, ait fait de grandes choses, on ne saurait lire sans dégoût les éloges dont il a été l'objet. L'adulation la plus basse & la plus grossière en a dicté la plupart. Un corps particulièrement appelé à conserver la dignité des bien-séances & la pureté du goût, l'académie française, ne craignit pas de demander à ce monarque la permission de proposer pour sujet d'un prix : *Quelle est la plus grande des vertus du roi ?* Ce coup d'encensoir beaucoup trop lourd, dissipa l'espece d'ivresse qu'avaient causé toutes les fumées précédentes : & LOUIS se montra grand, ou du moins sage, en défendant de traiter la question.

„ En lisant l'*Apollonius de Tyane*, dont on vient d'enrichir notre littérature, j'y ai trouvé un passage qui s'accorde si bien avec mes idées, que je vais le rapporter. Blount, commentateur d'Apollonius, cite d'abord Montaigne, ce philosophe qui connaissait si bien les hommes, & dont les doutes sont plus instructifs que les décisions de tant d'autres. N'altérons ni la force de ses idées, ni la naïveté de son langage, qui en rehausse si souvent le prix. *Titus - Livius dit vrai, que le langage des hommes nourris dans la royauté, est toujours plein de vaines ostenta-*

tions & de faux témoignages, chacun élevant indifféremment son roi à l'extrême ligne de valeur & de grandeur souveraine. Blount, pour justifier cette assertion, fait une peinture des adulateurs, assez naïve, & conforme à l'expérience quotidienne. Si le prince, dit-il, connaît seulement les quatre points cardinaux des vents, que le moindre sujet n'ignore point, on élève au ciel son savoir & son habileté à connaître le tems. S'il s'entend à conduire le moindre bateau sur la rivière la plus tranquille, on exalte son étonnante habileté dans l'art de la navigation : il y a pourtant des milliers de matelots qui en savent plus que lui. S'il s'aperçoit qu'un violon n'est pas bien accordé, on crie qu'il est grand musicien. S'il sait se tenir sur un cheval qui va au pas, c'est un excellent écuyer. Et s'il est en état de distinguer une enseigne de cabaret, d'un célèbre tableau peint par un des meilleurs peintres d'Italie, c'est un grand connaisseur en peinture.

„ J'ai toujours été à l'abri de ces inconvéniens, par deux raisons décisives. La première, c'est que je me suis borné à rapporter des faits, des faits avérés, des faits éclatans; j'ai parlé le langage de l'Europe, j'ai anticipé celui de la postérité. Chaque époque m'a fourni de nouveaux faits, & des faits

intéressans ; jamais vie ne fut plus remplie , plus abondante que celle de Frédéric. Il me ferait aisé d'en mettre de nouveaux sous vos yeux ; mais il faut laisser ce soin à l'histoire.

„ La seconde raison qui , quand j'aurais eu autant de penchant à la flatterie , que j'ai toujours eu pour elle d'éloignement , m'en aurait préservé , c'est que ma peine aurait été perdue , & mes paroles fraperaient l'air inutilement. Non-seulement notre auguste protecteur est inaccessible à la flatterie , il la déteste , il la foule aux pieds ; mais les éloges les plus vrais , les plus justes , les mieux apprêtés , n'ont point de prise sur son ame , qui tire d'elle-même & de son propre fond tout ce qui fait sa grandeur , sa gloire & son bonheur.

„ Puisse cette ame d'une trempe si forte , avoir encore long - tems pour domicile un corps dont les organes bravent le cours des années. „

M. Formey lut ensuite l'éloge de M. Meckel , l'un des plus grands anatomistes de ce siècle.

M. l'abbé Pernety termina la séance par un mémoire *sur les moyens de faire remonter le bateau contre le courant des rivières.*



IX. *Moyen de rendre blanc le papier imprimé.*

M. Claprôth , professeur en droit dans l'université de Gottingue , a trouvé le secret de rendre blanc le papier imprimé , de manière qu'on peut s'en servir encore plus d'une fois , sans qu'il y reste la moindre trace des impressions précédentes. Il en a envoyé à l'académie royale des sciences & belles-lettres de Prusse deux échantillons , l'un d'un papier imprimé , & l'autre d'un papier réimprimé après avoir été reblanchi. Son secret est simple , facile & peu coûteux. Il ne consiste qu'à remettre au pilon le papier imprimé , à en séparer la couleur de l'impression par le moyen de l'eau & de la terre à foulon , & à faire de nouveau papier avec la pâte qui est redevenue blanche.

L'inventeur assure qu'il n'a employé que la valeur de deux gros de cette terre pour reblanchir à la fois plusieurs rames de papier imprimé.

Voilà un secret admirable , qui rendra le papier plus commun , & débarrassera avantageusement les libraires de tant de livres qui pourrissent dans leurs magasins.



X. Recette éprouvée.

LES accidens des brûlures sont si fréquens, que c'est rendre service à l'humanité que d'indiquer une recette dont on a vu les plus heureux effets, sur une brûlure à la main, faire avec un cornet de poudre, une à la jambe avec de l'eau bouillante, & une troisième au bras avec un fer chaud à repasser le linge.

Prenez un petit verre d'huile de chenevis, ajoutez-y deux blancs d'œufs; battez bien ensemble dans un vase de faïence pendant un demi quart d'heure. Frottez la partie brûlée avec cet onguent, à mesure que vous ouvrez les ampoules, ou que vous les percez. Répétez ce frottement avec une plume. Bientôt les douleurs passent & les blessures se ferment, sans venir à suppuration.





QUATRIEME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

R U S S I E.

*P*etersbourg. On a publié dans cette capitale une relation authentique, concernant la personne du fameux Pugatschew, & la révolte dont il a été l'auteur. Nous allons en donner les circonstances les plus essentielles.

Emelka Pugatschew est cosaque de nation, & né dans un lieu situé sur le Don. Il servit comme simple soldat dans la guerre contre le roi de Prusse, & ensuite dans celle contre les Turcs, & se trouva à la prise de Bender. Résolu de quitter l'armée, il demanda son congé; & ayant essuyé un refus, il prit la fuite, & se retira d'abord sur les terres de Pologne, où il fit connaissance avec un grenadier déserteur, & ensuite dans les colonies de la petite Russie. Mais craignant d'y être reconnu & arrêté, il se refugia vers le Jaik, en vue d'engager les Cosaques à faire des courses dans le Cuban. Ce fut là qu'il prit le nom de l'empereur Pierre III. Les Russes cependant trouverent moyen de

le saisir, & le conduisirent à Casan; mais il gagna ses gardes, & retourna de nouveau le long du Jaik, où il fut reçu & proclamé par d'autres Cosaques déserteurs, comme lui. Après en avoir rassemblé environ 300, il parut devant la ville de Jaik, dont il ne put se rendre maître. Il parcourut les lignes d'Orenbourg, s'empara de quelques forts, & commença dès-lors à se livrer aux plus grandes cruautés, pillant, dévastant tout ce qui se trouvait sur son passage, & massacrant ceux qui lui faisaient résistance. Ses troupes avaient été grossies par d'autres Cosaques, des Baskites, & des paysans fugitifs, à l'aide desquels il entreprit le siège d'Orenbourg. Ce fut alors que la cour de Russie commença à s'occuper sérieusement du soin d'étouffer cette rébellion. On y envoya des troupes, commandées d'abord par le général Bibikow, & après sa mort par le prince Gallitzin. Ces deux généraux battirent les rebelles en diverses rencontres, ce qui n'empêcha pas Pugatshew de se rendre dans les mines d'Orenbourg, d'y faire fondre du canon, & de s'approcher de Casan à la tête d'un corps considérable. Ayant surpris un fauxbourg de cette ville, il y mit le feu; & le major Potemkin, qui s'y trouvait, fut obligé de se borner à la défense du château, jusqu'à ce que le colonel Michelson étant venu le joindre avec

un renfort de troupes, les rebelles furent obligés de se retirer. Ils essayèrent encore plusieurs échecs, mais peu décisifs. Une partie d'entr'eux, ayant Emelka à leur tête, se retira du côté du Volga, passa le fleuve à la nage, continuant à exercer les plus affreuses dévastations dans tous les lieux qu'ils parcouraient. Ce fut alors que le comte Pierre Panin se chargea, avec l'agrément de l'impératrice, du commandement général des troupes destinées à soumettre les rebelles, & que l'on avait renforcées de trois régimens. Le parti de Pugatschew était aussi devenu plus nombreux, il se rendit maître de la ville de Satarow, qu'il pillâ; il assiégea ensuite, mais sans succès, celle de Zaritzin. Toujours poursuivi par des détachemens Russes que commandait le colonel Michelson, & par un corps de Cosaques fideles, il fut défait pour la dernière fois. Cependant il parvint à se sauver, passa le Volga à la nage; & suivi d'un petit nombre de ses partisans, il chercha à se réfugier de nouveau vers le Jaik. Mais ayant gagné les plaines qui se trouvent entre ces deux rivières, ceux de ses complices en qui il avait le plus de confiance, se repentant de leur révolte, & informés du pardon offert par S. M. I. à ceux qui rentreraient dans le devoir, résolurent, au nombre de 25, de se saisir de Pugatschew, & de le livrer aux

Russes dans la ville de Jaik : ce qu'ils exécuterent peu de tems après ; & le lieutenant-général Suworow , qui avait quitté l'armée du Danube pour aller combattre les rebelles, se trouva dans cette ville assez a tems pour y recevoir leur chef, qu'il fit conduire à Simbirsk. De là il a été transféré, par ordre du comte Panin , & sous bonne escorte, à Moscou, de même que ses complices, & ils ne tarderont pas à y subir la peine due aux excès & aux cruautés en tout genre, dont ils se sont rendu coupables. On instruit actuellement leur procès. Le procureur général & d'autres membres du sénat sont partis pour aller y travailler avec les juges ordinaires de Moscou. Entre les horreurs dont Pugatschew s'est rendu coupable, on lui reproche d'avoir, après sa dernière défaite par les Russes, fait pendre le professeur Lowitz & son secrétaire, que le hasard lui avait fait rencontrer, & qui parcouraient ces mêmes provinces pour étudier l'histoire naturelle.

La plus grande partie de l'armée Russe a passé le Niester, une division a marché vers Kiovie, le reste a pris ses quartiers dans la Podolie & l'Ukraine Polonoise. On a exigé de ces provinces des fournitures très-considérables, & qui paraissent au-dessus de leurs forces, avec ordre de les faire transporter à Mohilow, où le feld-maréchal comte

de Romanzow a deſſein d'établir ſon quartier général.

P O L O G N E.

Varſovie. Entre les divers objets dont la délégation ſ'eſt occupée pendant ſes dernières ſéances, on doit remarquer l'abolition du préjugé généralement adopté dans ce royaume, qui ne permettait pas que la nobleſſe pût commercer ſans déroger. Une nouvelle loi à ce ſujet était d'autant plus néceſſaire qu'il n'y a aucun pays en Europe, où les nobles ſoient en auſſi grand nombre ni auſſi pauvres qu'en Pologne. Ils ne craindront plus déformais d'altérer la pureté du ſang de leurs aïeux, en cherchant à ſe tirer de la miſere par une industrie honnête.

La délégation ſ'occupe toujours des moyens d'augmenter les revenus de la république, afin de la mettre en état de fournir aux dépenses néceſſaires. Il paraît qu'on en adoptera deux qui ſuffiraient pour cela : un impôt ſur la bierre, dont il ſe fait la plus grande conſommation, & ſur les braſſeries dont les principales ſont entre les mains des eccléſiaſtiques; joint à l'abolition de franchise dont la nobleſſe a joui dans toutes les douanes pour les marchandises deſtinées à ſon uſage.

On mande de Dantzik que le comte Go

Ioffkin, ministre de Russie, en est parti, après avoir déclaré au magistrat, que l'impératrice sa souveraine, voyant que cette ville ne veut pas suivre ses avis, elle lui avait ordonné de se retirer.

Il a été publié dans l'Autriche Polonoise, une défense d'importer aucunes marchandises fabriquées en France, en Hollande & en Angleterre, & cela afin d'obliger les négocians de Léopol' à se pourvoir dans les fabriques des pays héréditaires. Le nombre des troupes Autrichiennes se renforce dans la partie de la Moldavie qu'elles ont occupée. On parle aussi d'un camp tracé près de Bude, & d'un autre que le général d'Anhalt, Prussien, a marqué sur les frontières du royaume de Prusse & de la Lithuanie.

L'anniversaire du roi, qui est entré le 17 janvier dans sa quarante-troisième année, a été célébré sans aucune cérémonie, S. M. ayant défendu qu'on lui rendit aucun honneur public ce jour là.

A L L E M A G N E.

Vienne. Les commissaires chargés de travailler à un plan d'éducation nationale ayant fait leur rapport, l'impératrice-reine a publié un règlement qui doit avoir son effet dans tous les états de la monarchie Autrichienne. Il y aura dans chaque province une

commission qui s'occupera de cet important objet. Les maisons où l'on élèvera la jeunesse seront divisées en écoles *normales*, & en grandes & petites écoles. On formera dans les premières les maîtres destinés à enseigner dans les autres. Les grandes écoles appartiendront aux principales villes, & les petites aux moins considérables, aux bourgs & aux villages. L'instruction sera par-tout solide, & proportionnée à la destination & aux circonstances des disciples. Et afin de la rendre uniforme, on a composé, non-seulement des livres élémentaires, mais encore des modèles d'enseignemens, auxquels les maîtres seront obligés de se conformer. L'impératrice-reine a même établi au château de Schonbrun, une école où les enfans des bas officiers sont instruits selon la nouvelle méthode, & qu'elle daigne visiter souvent elle-même.

Berlin. Les pauvres des trois communions seront admis dans l'hôpital nouvellement fondé à Potsdam par S. M., & dont le but essentiel est d'abolir la mendicité.

Il a été ordonné à toutes les chambres des domaines, de veiller à ce que toutes les terres incultes soient incessamment cultivées, en fournissant aux laboureurs ce qui pourrait leur manquer. Le roi a défendu toute espèce de jeux de hasard, sous peine d'amendes

mendes considérables, & d'autres punitions dénoncées à tout contrevenant.

Les commissaires nommés par le roi pour la démarcation des limites de la nouvelle Prusse, après avoir passé quelques jours dans cette capitale, rendu compte à S. M. & reçu de nouvelles instructions, sont retournés à Driesen, petite ville sur la Netze, qui confine à la grande Pologne.

Suivant les lettres de Hongrie, on travaille dans ce royaume à joindre le lac Balaton au Danube, & à dessécher des marais qui rendent mal-saines des contrées fertiles d'ailleurs.

I T A L I E.

Rome. La longue durée du conclave actuel annonce beaucoup de division parmi les cardinaux, & donne lieu à de nouveaux écrits satyriques contre eux. On les suppose partagés en deux factions, à qui on donne les noms de *royalistes* & de *zélés*, pour désigner ceux des membres du sacré college qui suivent les directions des cours, & ceux qui ne consultent que les intérêts du saint-siège. Mais le secret est trop bien gardé sur ce qui se passe dans l'intérieur du conclave, pour savoir s'il est vrai, d'un côté, que les deux factions aient résolu que l'une des deux nommerait un certain nombre de sujets par-

mi lesquels l'autre choisirait; & d'un autre côté, que le cardinal de Solis ait déclaré à ses collègues, que le roi d'Espagne ne reconnaîtrait pour pape, que celui qui aurait juré de confirmer l'extinction des jésuites, & l'abolition de la bulle *In cœna Domini*, & de rechercher les auteurs de la mort de Clément XIV. Il est cependant certain que la santé de plusieurs cardinaux est dérangée, & qu'en particulier l'éminence Roffi est dangereusement malade.

Naples. La naissance du prince fils aîné de L. M., dont la reine est heureusement accouchée, a causé une joie universelle dans cette capitale. Il portera le titre de duc de Pouille.

On écrit de Venise que la proposition faite en sénat de rétablir le *Ridotto* pendant la durée du carnaval, avait été rejetée à la pluralité des suffrages.

E S P A G N E.

Madrid. La cour donne tous ses soins pour mettre en bon état de défense les présides d'Afrique, & il s'y fait de nombreux envois de troupes & de munitions. Mellile, place peu forte & de petite importance, se trouve assiégée la première par une armée de 30,000 Maures, qui espéraient de l'emporter aisément, & dont la garnison se défend avec

la plus grande vigueur. Ils y jettent chaque jour quantité de bombes qui produisent très-peu d'effet, tandis que des frégates Espagnoles se sont avancées assez près des côtes pour canonner & incommoder leur camp. Ils ont été repoussés dans les divers assauts qu'ils ont livrés à la place. Un autre corps de leurs troupes s'est présenté inopinément devant Ceuta, comptant de l'emporter par surprise; mais n'ayant pu y réussir, ils ont été obligés de se retirer, après avoir essuyé une perte considérable.

F R A N C E.

Paris. Le parlement de Provence a été rétabli par les soins de M. le comte de Rochecouart, & de M. de Marville, conseiller d'état, qui par les ordres du roi s'étaient rendus à Aix pour cet effet: & cet événement a causé une joie universelle dans la province.

Le retour de M. de la Chalotais à Rennes, a été comme un jour de triomphe pour eux. Les états de Bretagne continuent à se tenir fort tranquillement, & ils ont accordé sans difficulté le don gratuit de deux millions demandé au nom du roi.

Il s'est tenu dans cette capitale deux assemblées du parlement, auxquelles Monsieur, Monseigneur le comte d'Artois, & plusieurs pairs ont assisté. Il y a été arrêté de faire des

représentations au roi sur quelques articles de l'ordonnance de discipline enregistrée au lit de justice. Mais S. M. a répondu que comme cette ordonnance ne portait aucune atteinte aux droits des pairs & du parlement, son intention était qu'elle fût exécutée dans tous ses points.

Le châtelet a été rétabli, & l'édit du roi qui le concerne enregistré.

Sur les instantes requisitions de M. le contrôleur général, les corvées ont été abolies dans tout le royaume par arrêt du conseil d'état. Les fonds nécessaires pour les travaux publics seront pris sur le produit des vingtièmes, & remis à la disposition de l'intendant chargé du département des ponts & chaussées.

L'archiduc Maximilien, frère de l'empereur, arriva le 7 février au château de la Muette, où la reine alla le recevoir, & le lendemain il fut présenté à LL. MM. & à la famille royale.

Lyon, le 21 février. Il a passé hier ici un courrier envoyé de la cour de Rome à Versailles, qui porte à S. M. la nouvelle que les cardinaux, après un conclave de plus de quatre mois, ont réuni leurs suffrages en faveur de *Jean-Ange Braschy, de Cesena*, né le 27 décembre 1717, & créé cardinal par Clé-

ment XIV en 1773. Le nouveau pontife a pris le nom de PIE VI.

A N G L E T E R R E.

Londres. Les différends entre le gouvernement & les colonies Américaines, devenant toujours plus sérieux, nous avons cru qu'on lirait avec plaisir un précis historique des faits sur lesquels les habitans fondent leur opposition à l'effet des actes du parlement dans les contrées qu'ils habitent. On en fera plus en état de porter un jugement sur cette importante question.

L'autorité du parlement sur les colonies fut contestée dans la chambre des communes peu de tems après les premières émigrations en Amérique. Ce fut en vain que l'on tenta d'établir par un bill la liberté de la pêche sur les côtes de ce continent : les rois Jacques I, & Charles I son successeur, & leurs ministres, soutinrent que l'Amérique était indépendante de la juridiction du parlement. Sous Cromwel, on passa le fameux bill pour l'encouragement de la navigation, & l'on voulut le faire respecter en Amérique. Après le rétablissement de Charles II, cet acte fut remis en vigueur par le roi, les pairs & les communes. Mais les colonies l'ayant jugé contraire à leurs privilèges, il n'eut d'effet dans la province de Massachus-

set-Bay, qu'après que l'assemblée de ses principaux habitans eut passé un acte qui en prescrivait l'observation, sans quoi le bill du parlement n'aurait eu aucune autorité. Depuis lors le parlement ayant rarement exercé son pouvoir sur l'Amérique, toujours sous des prétextes plausibles, quelquefois d'une manière avantageuse pour les colonies, l'opposition s'était dissipée par degrés, lorsque l'acte du timbre est venu la ressusciter. Les Américains n'avaient pas d'abord une idée distincte de la juste étendue de leurs droits, puisqu'ils reconnaissaient l'autorité du parlement autant qu'elle pouvait exister avec le refus qu'ils faisaient de se soumettre à ce même acte du timbre. Depuis lors une suite de nouvelles entreprises de la part du parlement leur ont fait ouvrir les yeux. Ils ont distingué entre les bills qui ont pour but de régler & faire fleurir le commerce, & entre ceux qui tendent uniquement à enrichir la métropole à leurs dépens. Au commencement de cette dispute, on s'était trop pressé d'accorder au parlement l'autorité législative, d'où il avait tiré le droit de mettre des impôts. La province de Massachusset-Bay, après avoir examiné son histoire politique & ses chartes, s'empressa de se rétracter, & adopta l'ancien système, en prétendant que les colonies avaient formé originairement des états

différens, soumis au roi, mais indépendans du parlement. C'est d'après ce principe qu'elle s'est dirigée jusqu'à présent. Les autres colonies en ont fait de même, & en approuvant sa conduite ont pris la résolution d'en soutenir les habitans contre les entreprises du ministère Britannique.

Le congrès de Philadelphie a fait présenter au roi une requête, & a adressé au peuple Anglais une lettre très-forte, dans laquelle on expose les sujets de plaintes des colonies, & l'on s'attache à en établir la légitimité. Dans la requête, qui a été rendue publique, les colonies reconnaissent l'attachement & la fidélité qu'elles doivent à leur souverain, elles sollicitent la liberté de pourvoir à leur administration intérieure, quant aux loix, aux impôts, & à la nomination de leurs officiers. Enfin, elles promettent de fournir en tems de guerre à S. M. des hommes, de l'argent, ou d'autres livraisons que le parlement Britannique jugera nécessaires pour la défense générale de la couronne.

Le parlement ayant repris ses séances au commencement de ce mois, le ministère fit remettre aux deux chambres les papiers concernant les affaires de l'Amérique. Après que l'on en eut fait lecture dans celle des seigneurs, le comte de Chatam fit un long discours, dans lequel il censura la conduite

du ministère , & conclut au rappel des troupes de Boston , & à la révocation des actes contre la province de Massachusset-Bay. Mais quoiqu'appuyé fortement par quelques seigneurs , il n'eut pour lui que 18 suffrages , contre 77. Il proposa ensuite un plan de conciliation avec les colonies , mais qui après avoir été vivement débattu , fut aussi rejeté. Quant à la chambre des communes , tous les papiers relatifs aux mêmes affaires ayant passé sous les yeux de l'assemblée , le lord North en fit la récapitulation ; il s'attacha ensuite à faire sentir la nécessité de prendre les mesures les plus vigoureuses pour obliger la nouvelle Angleterre à reconnaître l'autorité suprême de la législation Britannique , & en indiqua quelques-unes , comme la suspension de tout commerce étranger , & de la pêche de Terre-Neuve , jointe à l'envoi de 10,000 hommes de troupes & de 14 frégates , &c. Enfin , il proposa de supplier le roi par une adresse , *d'employer les moyens que S. M. jugerait convenables pour faire respecter les loix en Amérique , en l'assurant que le parlement le soutiendrait aux dépens de son sang & de ses facultés.* Cet avis ne manqua pas d'être fortement combattu par les principaux membres du parti de l'opposition , qui s'attachèrent à prouver que ce que l'on qualifiait de désobéissance & de re-

bellion de la part des colonies , n'était que l'effort d'un peuple libre pour se soustraire à l'esclavage & au despotisme , prélude évident de ce qu'on réservait à la mere-patrie ; que le ministère, au lieu d'assoupir ces différends, n'avait fait que les aigrir par sa conduite ; que l'on allait se plonger dans un abyme de maux d'où l'on ne pourrait se tirer , & que par conséquent il fallait prendre incessamment d'autres mesures. Cependant, malgré tous leurs efforts, la proposition du lord North fut approuvée à la pluralité de 296 voix contre 105 , &c. Cette séance mémorable , qui eut lieu le 2 de ce mois , ne finit qu'à une heure & demie après minuit. Le 6 on fit rapport de cette résolution à la chambre. L'un des membres proposa de l'examiner de nouveau en comité. Les débats recommencèrent. Le parti du ministère se renfermant dans ses principes , soutint *que le commerce , les manufactures, & le bien-être de la Grande-Bretagne , dépendaient absolument du maintien de sa souveraineté.* Le parti contraire objecta l'expérience fondée sur les avantages que l'Angleterre avait tirés des colonies pendant deux siècles, en tenant à leur égard une conduite toute opposée. Enfin , la question fut décidée à trois heures un quart après minuit, en faveur du parti ministériel sur une pluralité de 288 voix contre 105. Le 7 ,

une députation de la chambre des communes se présenta à la barre de celle des seigneurs, & après avoir demandé une conférence, remit l'adresse que l'on avait dessein de présenter au roi, priant les seigneurs d'y concourir : ce qui, après de vifs & longs débats, passa à la pluralité de 87 voix contre 27. Cette adresse fut donc remise à S. M. qui répondit : *Qu'elle prendrait incessamment les mesures nécessaires pour faire exécuter les loix dans les colonies, &c.*

Les négocians de cette capitale & ceux de quelques autres villes du royaume, ont fait des remontrances au parlement sur le tort que leur causait l'interruption de commerce avec l'Amérique; mais elles n'ont donné lieu qu'à des débats infructueux. Suivant les derniers avis, la fermentation augmente chez les habitans des colonies. Le capitaine Earton, arrivé à York, s'est trouvé avoir à bord deux caisses de thé, qui par ordre du comité furent d'abord vidées dans la mer. Ayant eu avis à Portsmouth dans la nouvelle Angleterre, que le général Gage avait détaché deux régimens pour s'emparer de ce fort, on battit la caisse, 200 hommes se rassemblèrent, un plus grand nombre se joignit à eux, ils sommerent l'officier qui y commande, de se rendre; sur son refus, ils escaladerent les murs, désarmèrent cet officier & ses gens,

& s'emparent de 97 barrils de poudre qu'on a transportés dans l'intérieur du pays. La ville de Salem, à l'imitation de celle de Boston, a nommé un comité chargé de faire exécuter les résolutions prises par le congrès général de Philadelphie, auxquelles toutes les provinces ont fermement & unanimement réiolu d'adhérer. Le congrès provincial de Massachusset-Bay a adressé une lettre circulaire aux habitans de cette colonie, pour les exhorter à faire leur devoir, & à s'occuper du soin de la défense commune. De toutes parts on enrégimente & on exerce les habitans. Les maladies & la désertion continent, à ce qu'on prétend, dans les troupes Anglaïses. Le gouverneur de Québec ayant voulu lever un régiment de Canadiens, y a trouvé la plus grande opposition de la part des peuples de cette province. Les Indiens, à qui il s'est adressé ensuite, ont refusé aussi de s'engager dans une querelle qu'ils regardent comme celle d'un pere avec son enfant.

Il s'est donné un combat entre les Anglais & les sauvages des environs de l'Ohio. L'action a duré tout le jour, & la perte a été considérable des deux côtés. Ces derniers ont demandé la paix, & elle leur a été accordée à condition qu'ils restitueraient les personnes & les bestiaux qu'ils avaient enlevés sur les frontieres.

Mais outre les affaires des colonies, il s'en présente une qui pourrait avoir des suites sérieuses. Elle a pour objet l'isle de Balamagan, située au nord de celle de Bornéo dans les Indes orientales. Elle appartenait originairement au roi de Folo. Il la céda en 1762 aux Anglais, qui l'année suivante en prirent possession au nom de la compagnie des Indes; & depuis lors y ayant envoyé du monde, ils en ont fait un établissement régulier sous la direction de M. Harbord, membre du conseil du Bengale, qui en a été nommé gouverneur. Cet établissement a donné de l'ombrage aux Espagnols & aux Hollandais, qui ne voient pas de bon œil les Anglais fixés si près des Philippines & des Moluques. On prétend que le gouverneur de Manille a fait signifier au gouverneur d'évacuer cette isle lui & ses gens, qu'il a refusé de le faire, & qu'il s'est mis en état de défense pour conserver à la compagnie Anglaise une possession avantageuse à son commerce.

P A T S - B A S.

La Haye. Les tailles & les impositions ont été établies sur le même pied que l'année dernière. La ville d'Amsterdam persiste dans son refus de souscrire au renfort envoyé à Surinam. La déclaration de guerre de l'empereur de Maroc contre la république, dans

un tems où l'on n'avait nul sujet de s'y attendre , donne lieu à des mesures vigoureuses pour protéger le commerce des Hollandois contre les entreprises de ce prince barbareſque.

S U I S S E.

On apprend de Naples que le poſte de lieutenant colonel de la garde Suiſſe , vacant par la mort de M. Joſeph Schorn , a été conféré par le roi à M. Tſchudi , qui était major.

Pendant l'année qui vient de finir , il eſt mort dans la ville de *Zurich* 514 perſonnes. On y a baptiſé 388 enfans , & béni 456 mariages.

A Berne , naiſſances 347 , morts 285.

A Bâle , naiſſances 344 , morts 410 , mariages 62.

Dans le reſte du canton , naiſſances 741 , morts 485 , mariages 216.

A Schaffhouſe , naiſſances 175 , morts 132 , mariages 35.

A Saint-Gall , naiſſances 181 , morts 197 , mariages 52.

Il eſt arrivé à Munſter , dans le canton de Lucerne , un événement ſi malheureux & ſi extraordinaire , que l'on ne peut ſe diſpenſer de le rapporter ici. M. Heffliguer , baillif de ce lieu , était aſſis près d'une table &

buvait du café. Un enfant allait & venait dans un petit charriot porté sur des roulettes ; il accroche malheureusement un fusil chargé qui était près du poêle. Ce fusil allait tomber , l'épouse du baillif s'avance pour l'arrêter. Tandis qu'elle le tient incliné , le coup part , & va blesser mortellement le baillif , qui expire peu de tems après. Quelle leçon pour les chasseurs , & pour tous ceux qui se servent d'armes à feu !

Manheim. Le 170e tirage de la loterie électorale Palatine s'est fait le 9 février 1775, en la maniere accoutumée. Les numeros qui ont été extraits de la roue de fortune , sont :

41. 68. 10. 70. 53.

F I N.



T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.

- I. *Encyclopédie d'Yverdon.* page 3
 II. *Institutions de philosophie morale.* 8

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

- I. *Don Pedre, roi de Castille, tragédie; & autres pieces.* 19
 II. *Découverte en physique.* 46

III. PARTIE. Pieces fugitives.

- I. *Idées sur la fécondation des plantes; par M. BONNET, de diverses académies. Suite.* 49
 II. *Bazile. Anecdote française. Par M. D'ARNAUD. Suite.* 55
 III. *Petit écrit sur l'arrêt du conseil du 13 septembre 1774, qui permet le libre commerce des bleds dans le royaume.* 73
 IV. *Anacréon citoyen.* 80
 V. *Épître à Thémis.* 90
 VI. *Vers pour le portrait de M. DE BUFFON.* 97
 VII. *Observations sur la propagation de diverses especes d'animaux domestiques.* ibid.
 VIII. *Séance de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Berlin.* 100

IX. Moyen de rendre blanc le papier imprimé.

104

X. Recette éprouvée.

105

IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.

Russie. 106

Pologne. 110

Allemagne. 111

Italie. 113

Espagne. 114

France. 115

Angleterre. 117

Bays-Bas. 124

Suisse. 125

